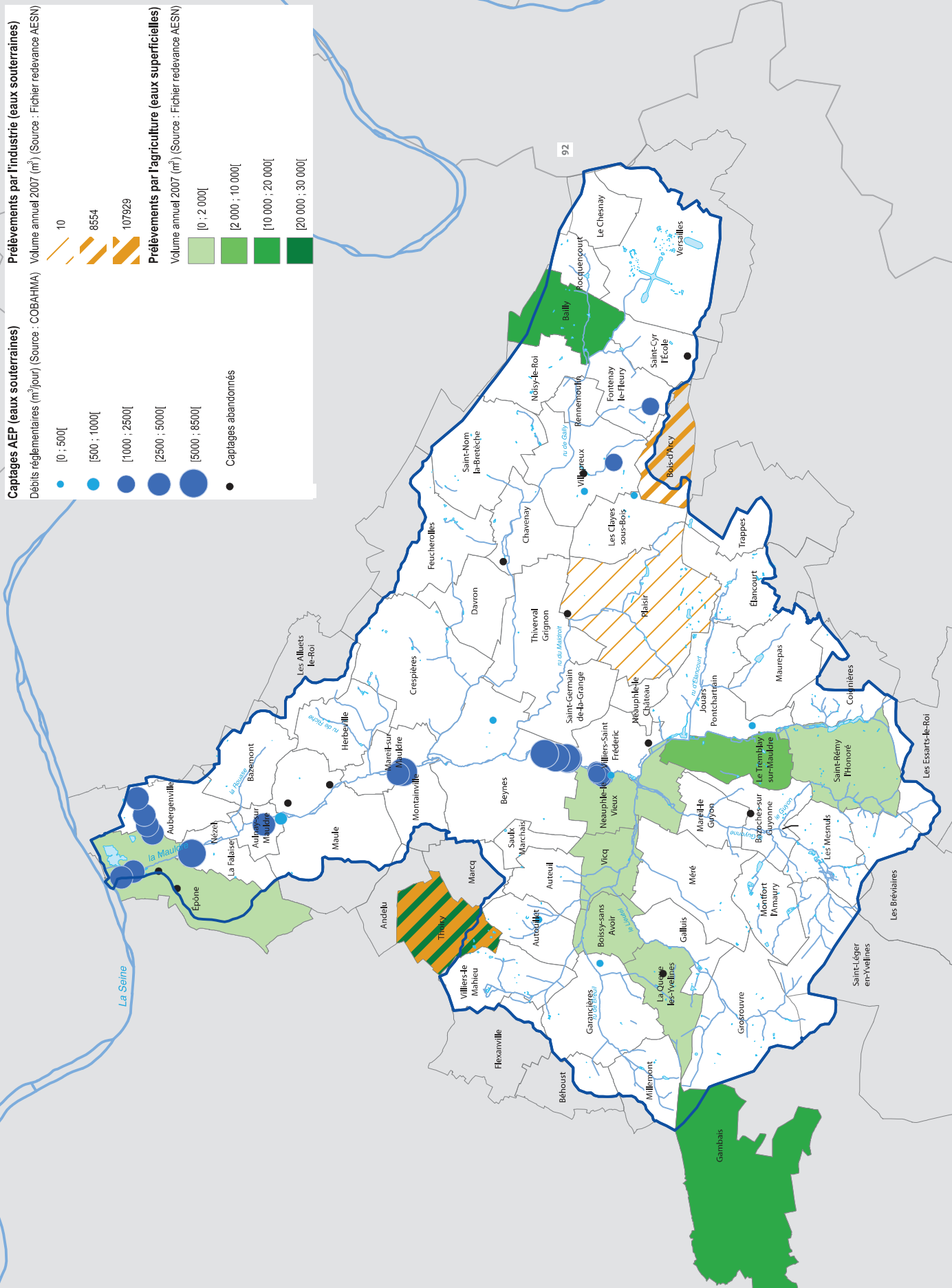
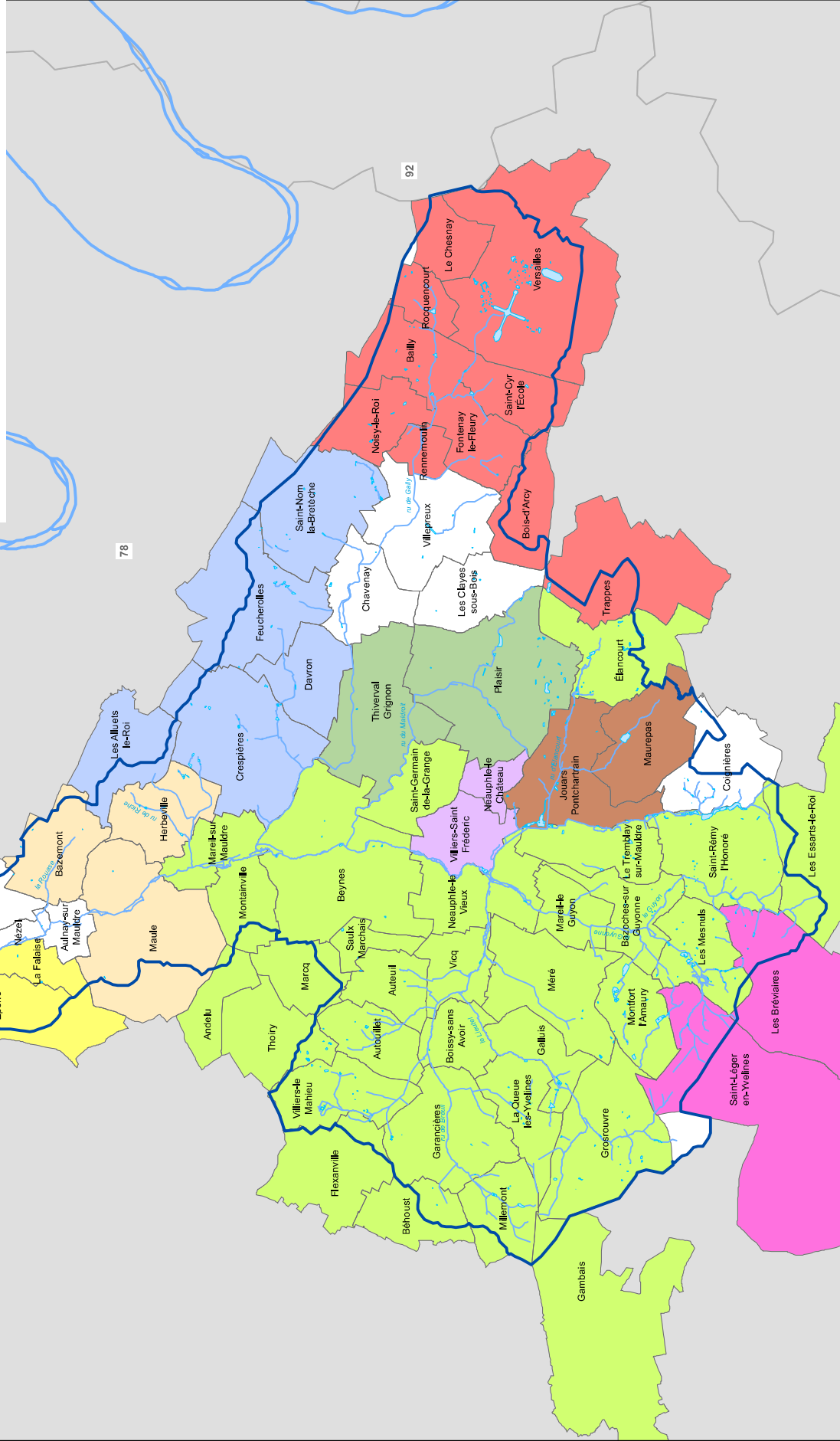


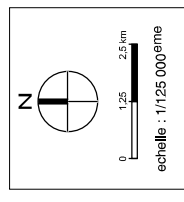
SCE/ATP_11424_IV_37_pratiques_phytosanitaires.mxd/octobre2011

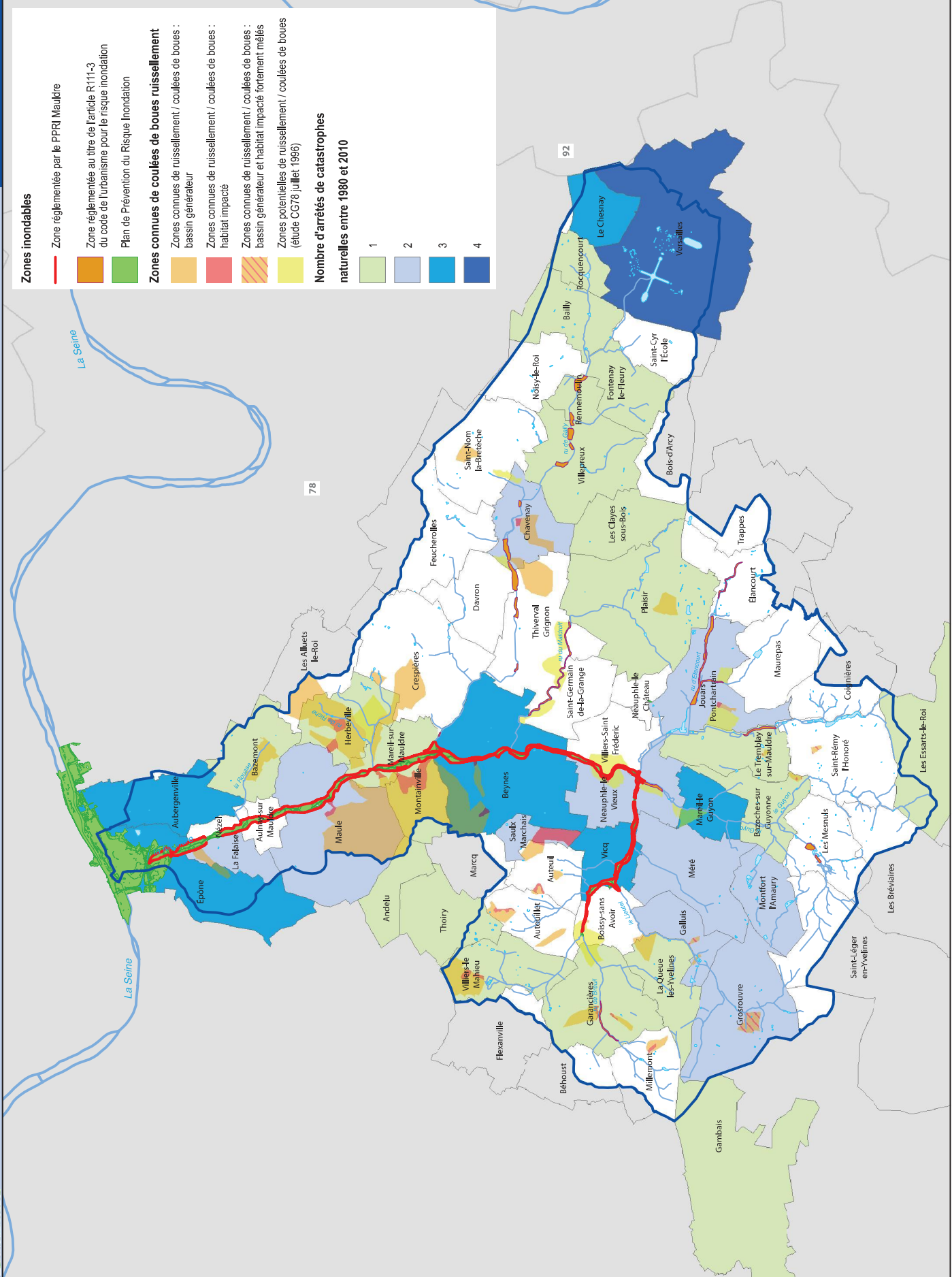


SCE/ATR_112424_14_38_Prelèvements eau.mxd/Octobre2011



sources, références :
IGN
COBAHMA





Zones inondables

- Zone réglementée par le PPRI Maudre
- Zone réglementée au titre de l'article R111-3 du code de l'urbanisme pour le risque inondation
- Plan de Prévention du Risque Inondation

Zones communes de coulées de boues ruissellement

- Zones communes de ruissellement / coulées de boues : bassin générateur
- Zones communes de ruissellement / coulées de boues : habitat impacté
- Zones communes de ruissellement / coulées de boues : bassin générateur et habitat impacté fortement mêlés
- Zones potentielles de ruissellement / coulées de boues (étude CG78 juillet 1996)

Nombre d'arrêtés de catastrophes naturelles entre 1980 et 2010

1
2
3
4

Périmètres de référence :

- SAGE Maudre
- Communes
- 78 Départements

sources, références :
BD Carthage
COBAHMA

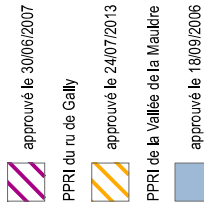
N

0 1,25 2,5 km

échelle : 1/125 000ème

Plans de prévention du risque inondation

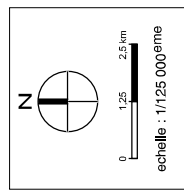
- PPRI de la Vallée de la Seine
- PPRI du ru de Gally
- PPRI de la Vallée de la Mauldre



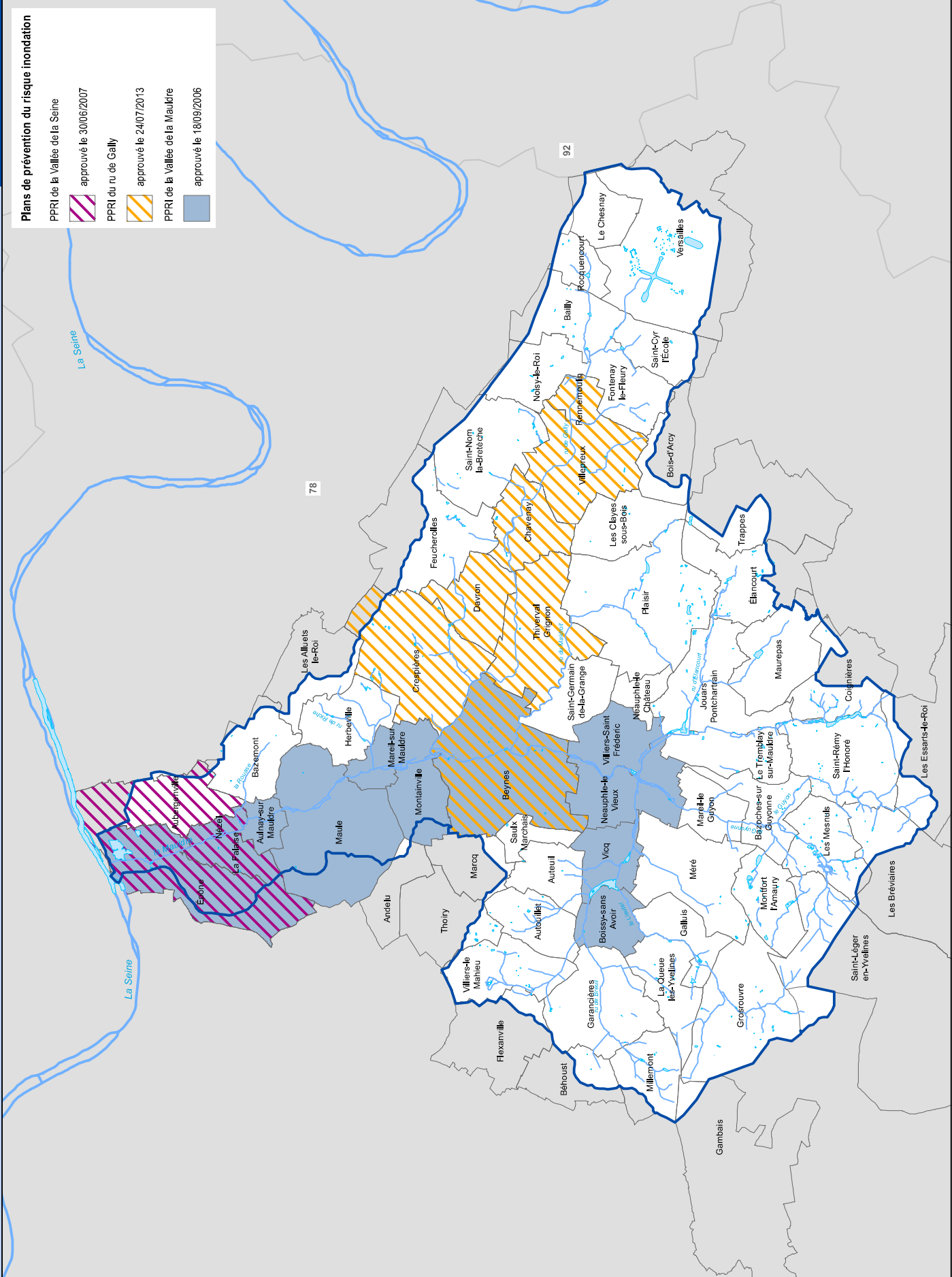
Périmètres de référence :

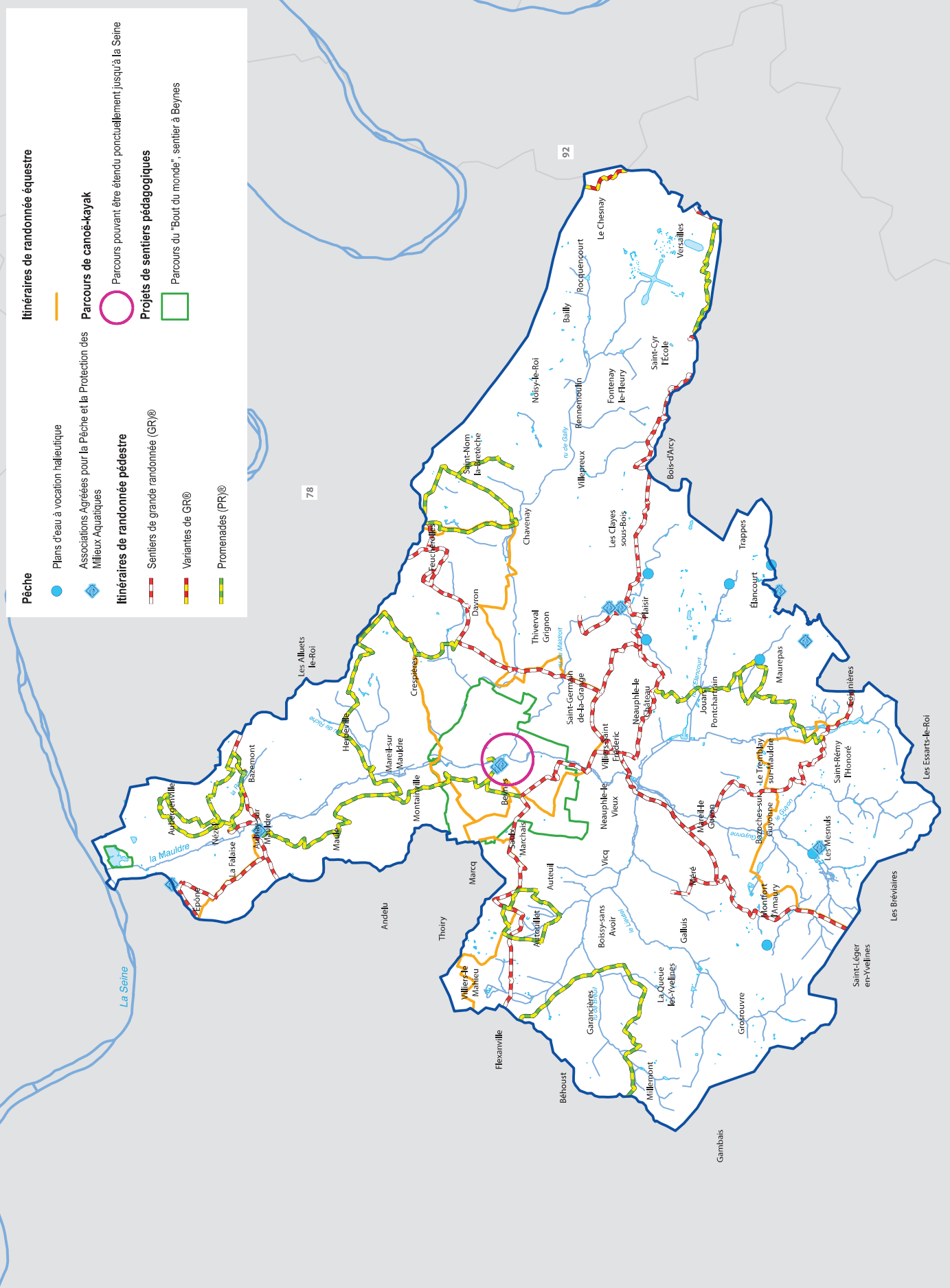
- SAGE Mauldre
- Communes
- Départements

sources, références :
BD Carthage
COBAHMA



SCS_ATR_11242A_V1_41_PPRI.mxd/octob2011





Pêche

- Plans d'eau à vocation halieutique
- ◆ Associations Agréées pour la Pêche et la Protection des Milieux Aquatiques

Itinéraires de randonnée pédestre

- Sentiers de grande randonnée (GR®)
- Variantes de GR®
- Promenades (PB)®

Itinéraires de randonnée équestre

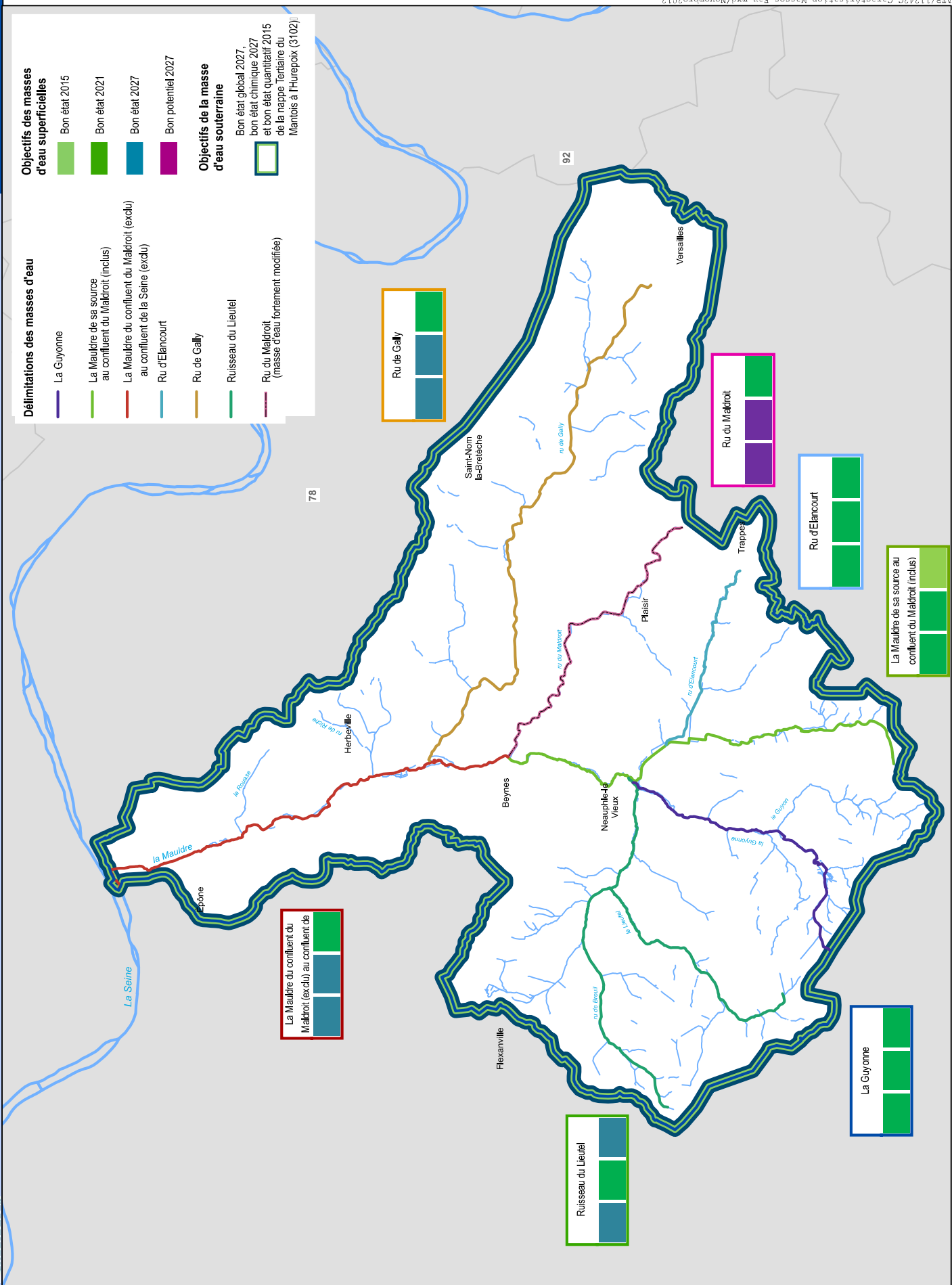
- Parcours de canoë-kayak
- Parcours pouvant être étendu ponctuellement jusqu'à la Seine
- Projets de sentiers pédagogiques
- Parcours du "Bout du monde", sentier à Beynes

Périmètres de référence :

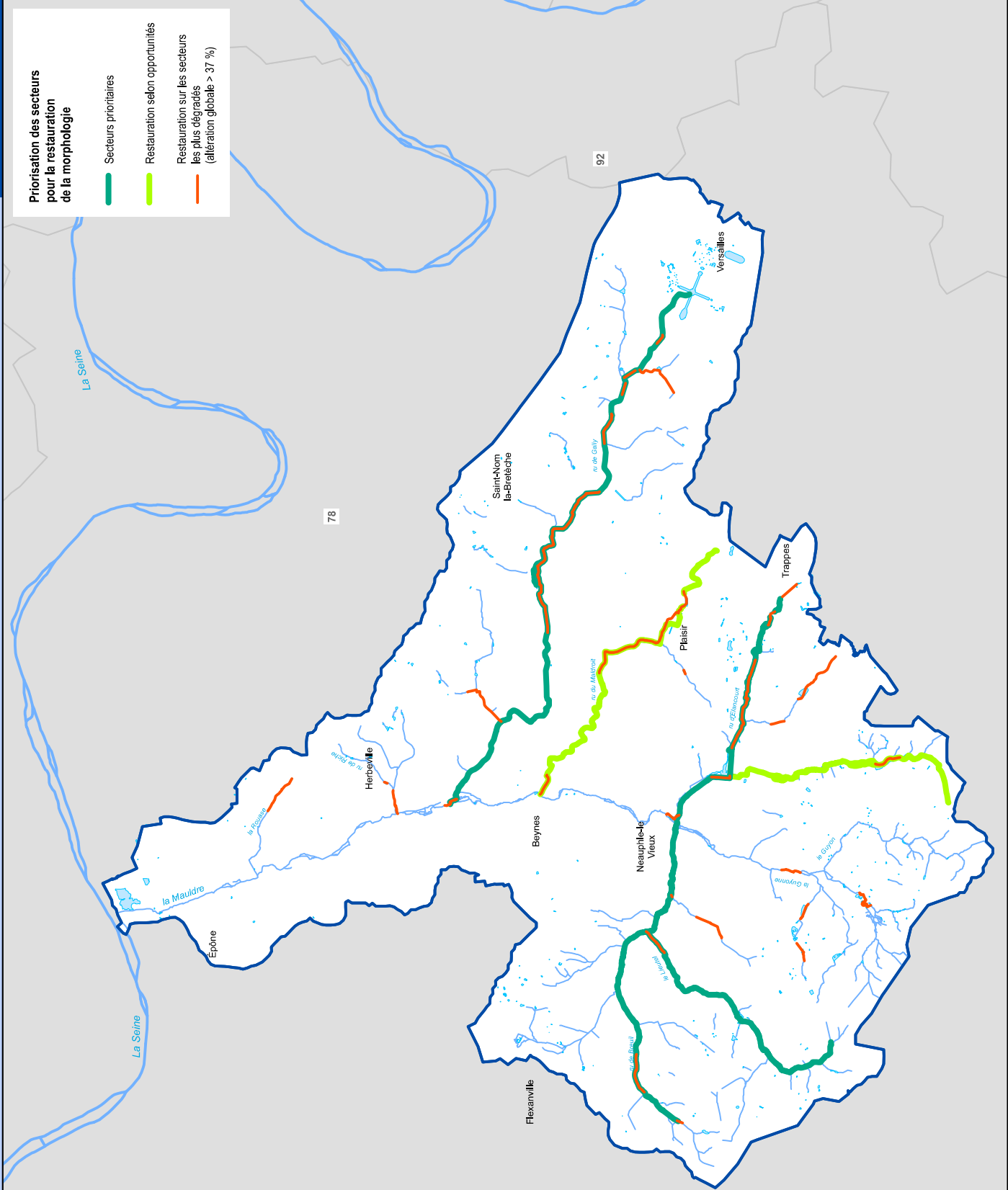
- SAGE Mauldre
- 78 Départements

sources, références :
BD Carthage
COBAHMA
CG 78

échelle : 1/125 000ème



ATR/11242C_Caractérisation_Masses Eau.mxd/Novembre2012



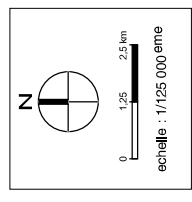
Priorisation des secteurs pour la restauration de la morphologie

- █ Secteurs prioritaires
- █ Restauration selon opportunités
- █ Restauration sur les secteurs les plus dégradés (altération globale > 37%)

Périmètres de référence :

- SAGE Mauldre
- 78 Départements

sources, références :
IGN BDTopo
COBAHMA



Franchissabilité par les poissons et les anguilles - évaluation sommaire
(recensement partiel des ouvrages COBAHMA en 2010,
par des visites sur le terrain ou par bibliographie)

- Obstacle infranchissable
- Obstacle franchissable par les anguilles uniquement
- Obstacle franchissable par les poissons uniquement hors anguilles
- Obstacle franchissable par les poissons et les anguilles

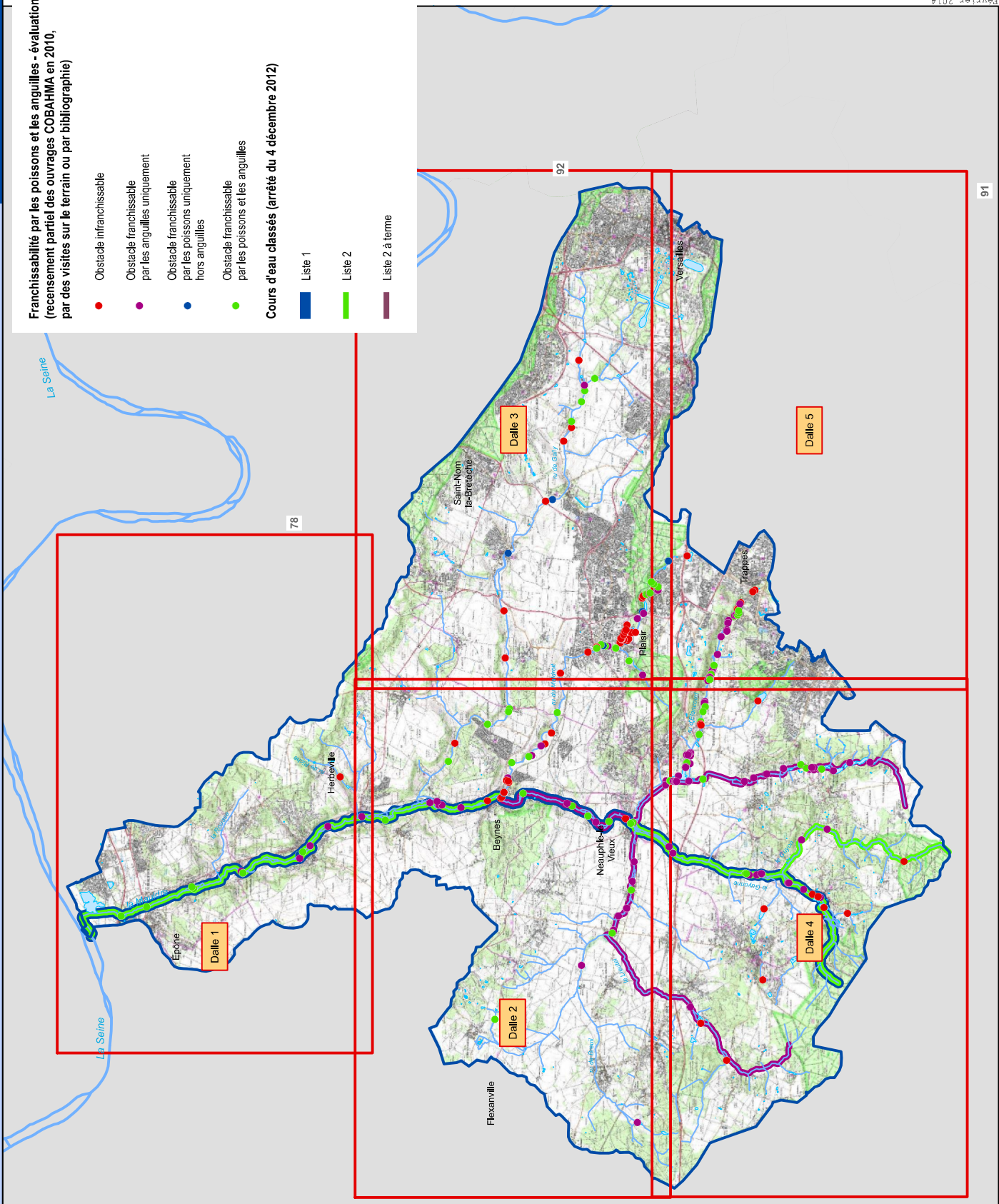
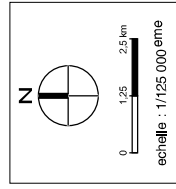
Cours d'eau classés (arrêté du 4 décembre 2012)

- Liste 1
- Liste 2
- Liste 2 à terme

Périmètres de référence :

- SAGE Mauldre
- 78 Départements
- Carroyage (1/50 000 ème)

sources, références :
IGN BDTopo
COBAHMA
DRIEE / DDT



Franchissabilité par les poissons et les anguilles - évaluation sommaire (recensement partiel des ouvrages COBAHMA en 2010, par des visites sur le terrain ou par bibliographie)

- Obstacle infranchissable
 - Obstacle franchissable par les anguilles uniquement
 - Obstacle franchissable par les poissons uniquement hors anguilles
 - Obstacle franchissable par les poissons et les anguilles
- Cours d'eau classés (arrêté du 4 décembre 2012)**

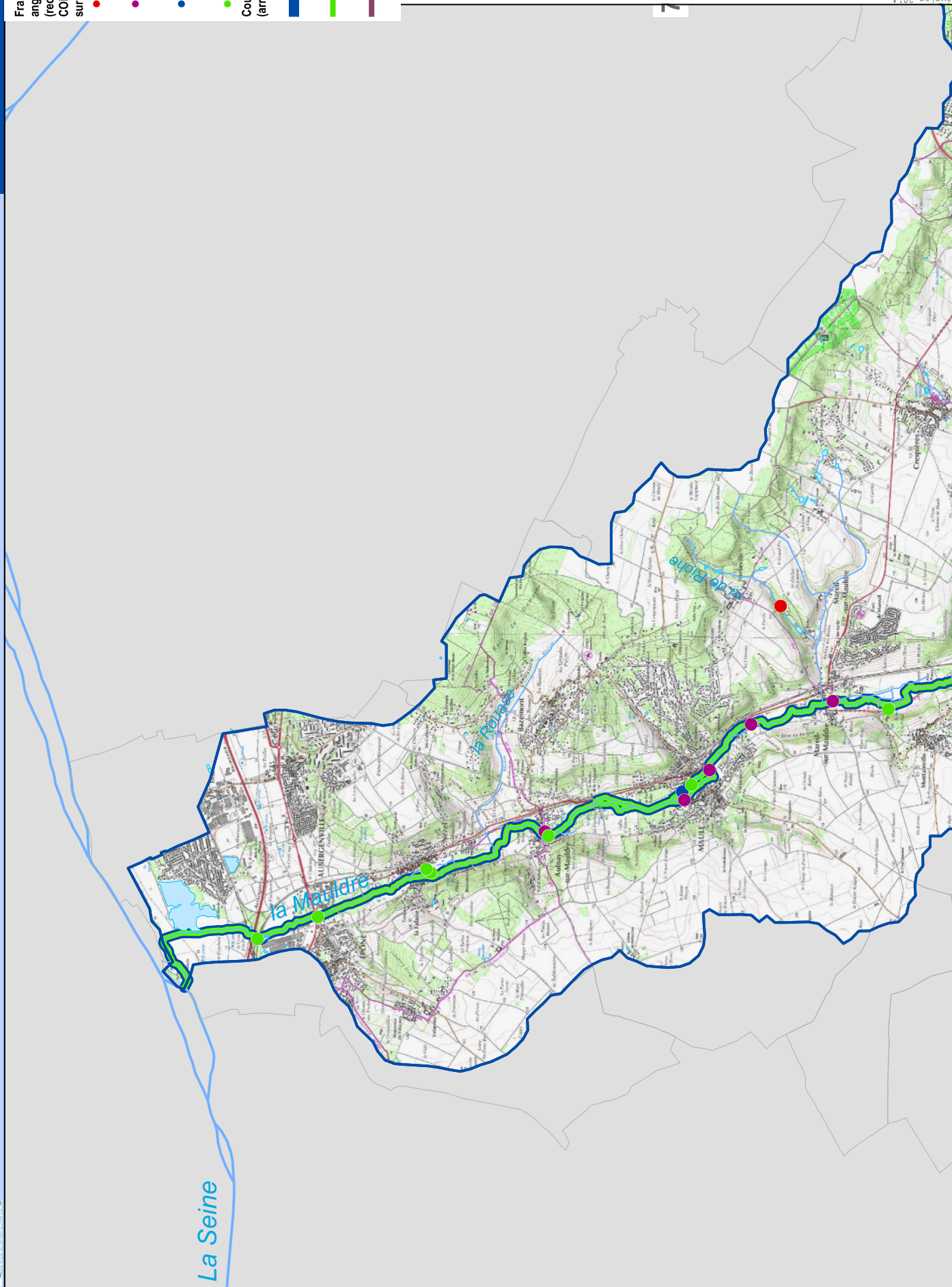
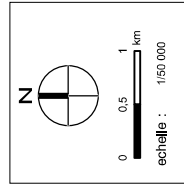
- Liste 1
- Liste 2
- Liste 2 à terme

Dalle 1

Périmètre de référence :

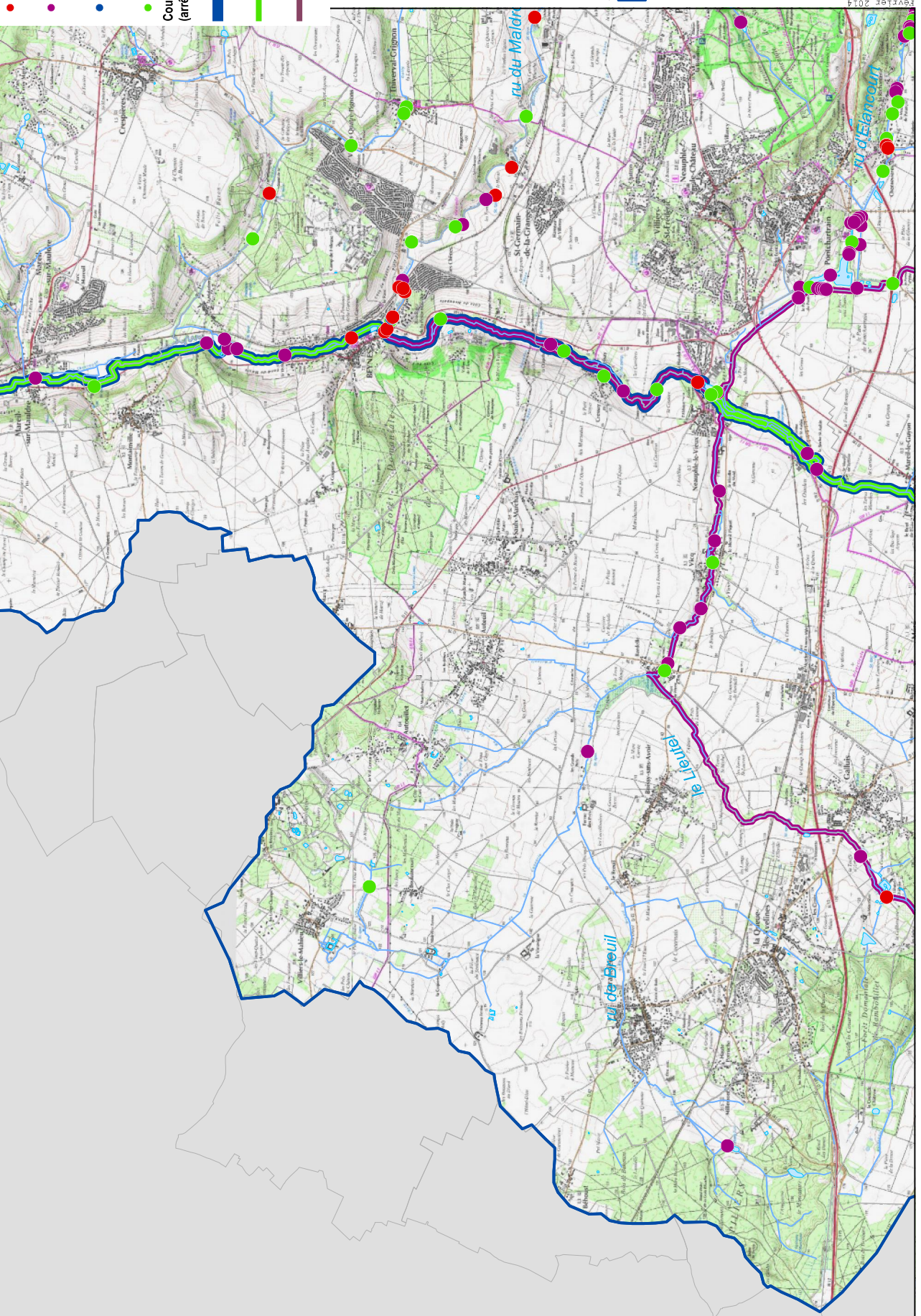


sources, références :
IGN BDTopo
COBAHMA
DRIEE / DDT



Février 2014

Franchissabilité par les poissons et les anguilles - évaluation sommaire (recensement partiel des ouvrages COBAHMA en 2010, par des visites sur le terrain ou par bibliographie)



● Obstaade infranchissable

● Obstaade franchissable par les anguilles uniquement

● Obstaade franchissable par les poissons uniquement hors anguilles

● Obstaade franchissable par les poissons et les anguilles

— Cours d'eau classés (arrêté du 4 décembre 2012)

— Liste 1

— Liste 2

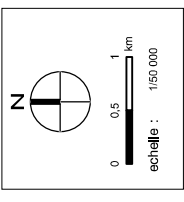
— Liste 2 à terme

Dalle 2

Périmètre de référence :



sources références :
IGN BD Topo
COBAHMA
DRIEE / DDT



Fevrier 2014

Franchissabilité par les poissons et les anguilles - évaluation sommaire (recensement partiel des ouvrages COBAHMA en 2010, par des visites sur le terrain ou par bibliographie)

- Obstacle infranchissable
- Obstacle franchissable par les anguilles uniquement
- Obstacle franchissable par les poissons uniquement hors anguilles
- Obstacle franchissable par les poissons et les anguilles

Cours d'eau classés (arrêté du 4 décembre 2012)

- Liste 1
- Liste 2
- Liste 2 à terme

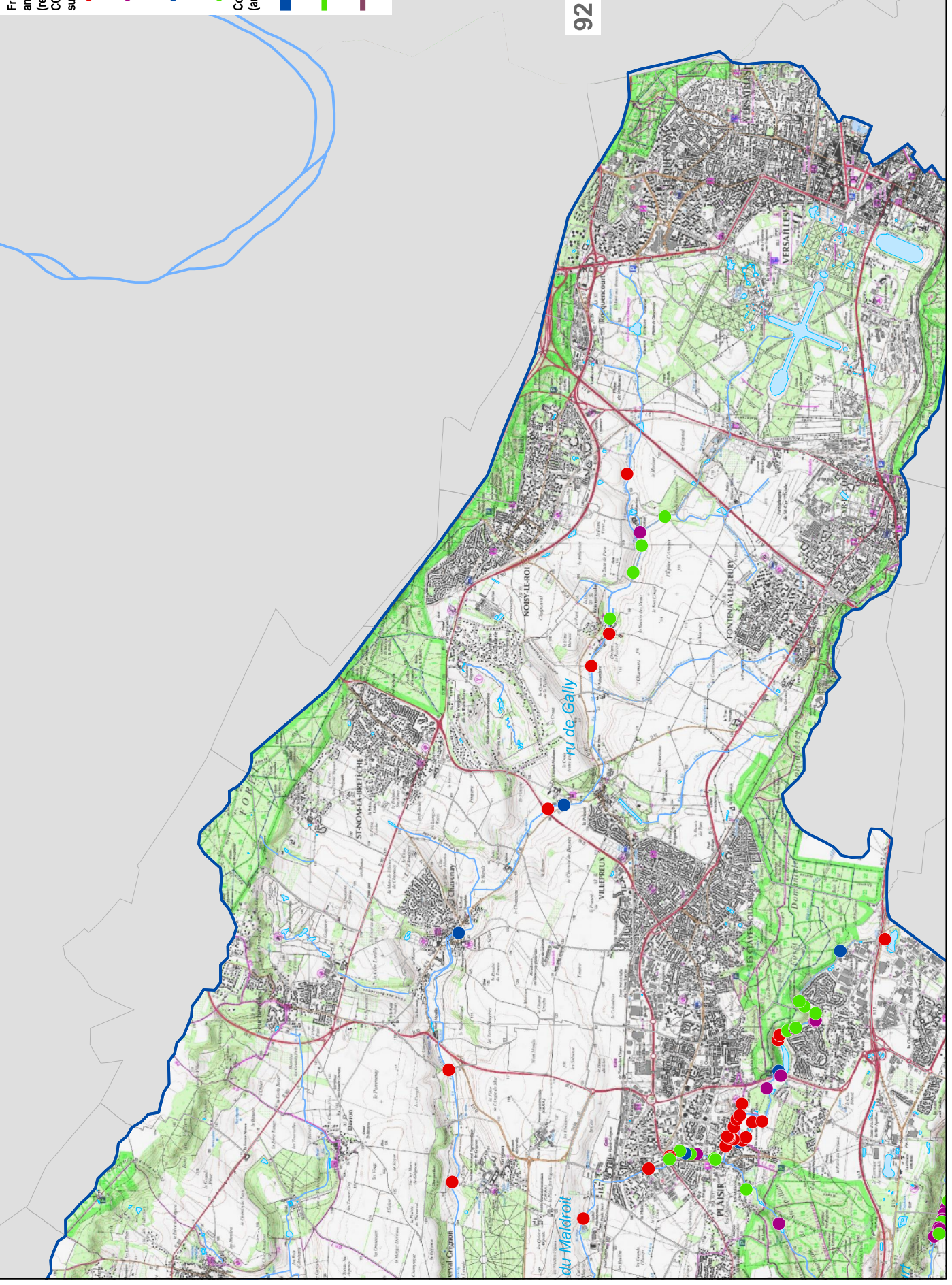
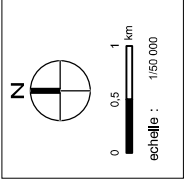
Dalle 3

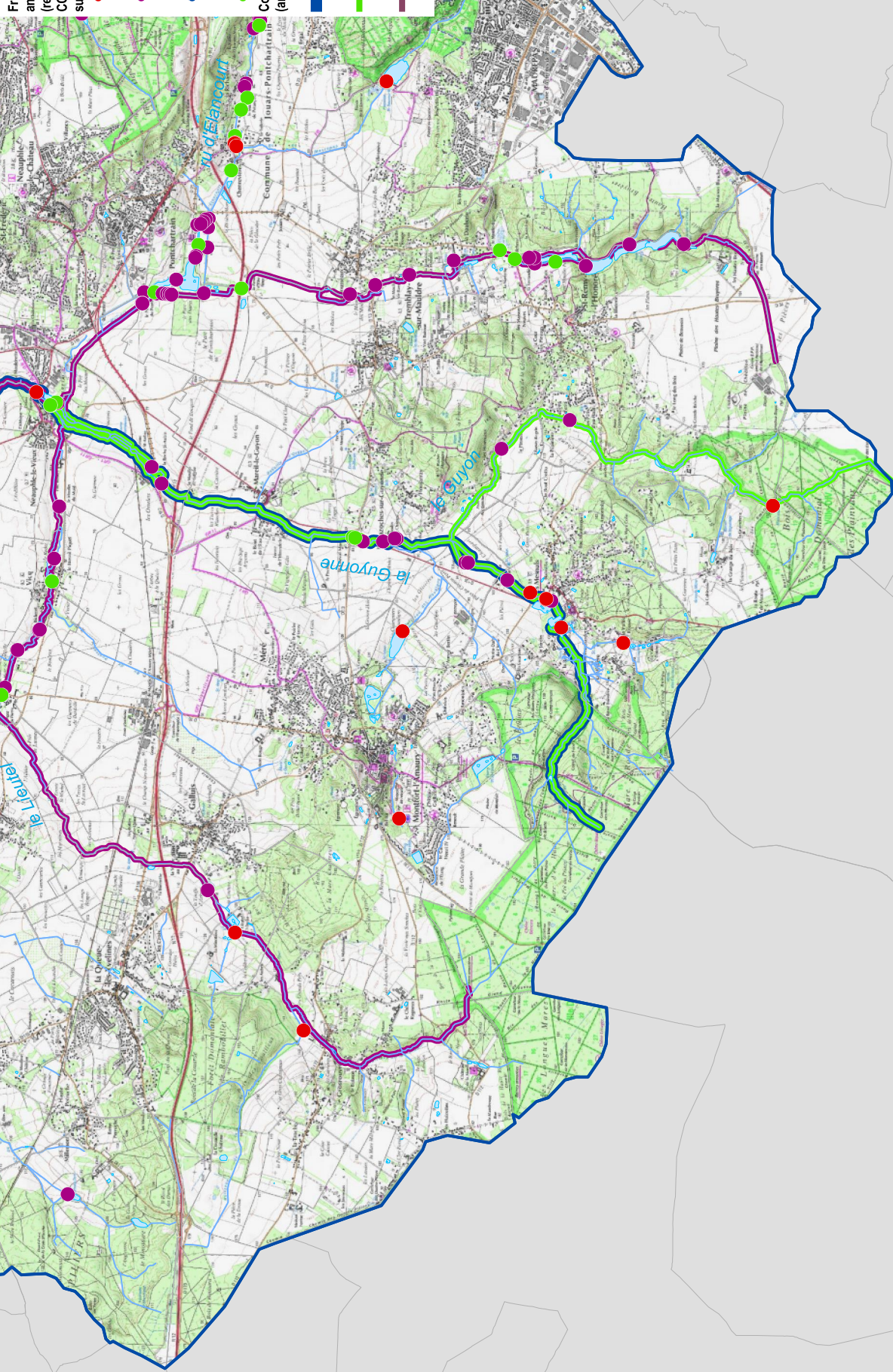
92

Périmètre de référence :



sources références :
IGN BD Topo
COBAHMA
DRIEE / DDT





Franchissabilité par les poissons et les anguilles - évaluation sommaire (recensement partiel des ouvrages COBA-HMA en 2010, par des visites sur le terrain ou par bibliographie)

- Obstacle infranchissable
- Obstacle franchissable par les anguilles uniquement
- Obstacle franchissable par les poissons uniquement hors anguilles
- Obstacle franchissable par les poissons et les anguilles

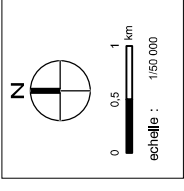
Cours d'eau classés (arrêté du 4 décembre 2012)

- Liste 1
- Liste 2
- Liste 2 à terme

Dalle 4

Périmètre de référence :
 SAGE Mauldre

sources, références :
 IGN / BD Topo
 COBAHMA
 DRIEE / DDT



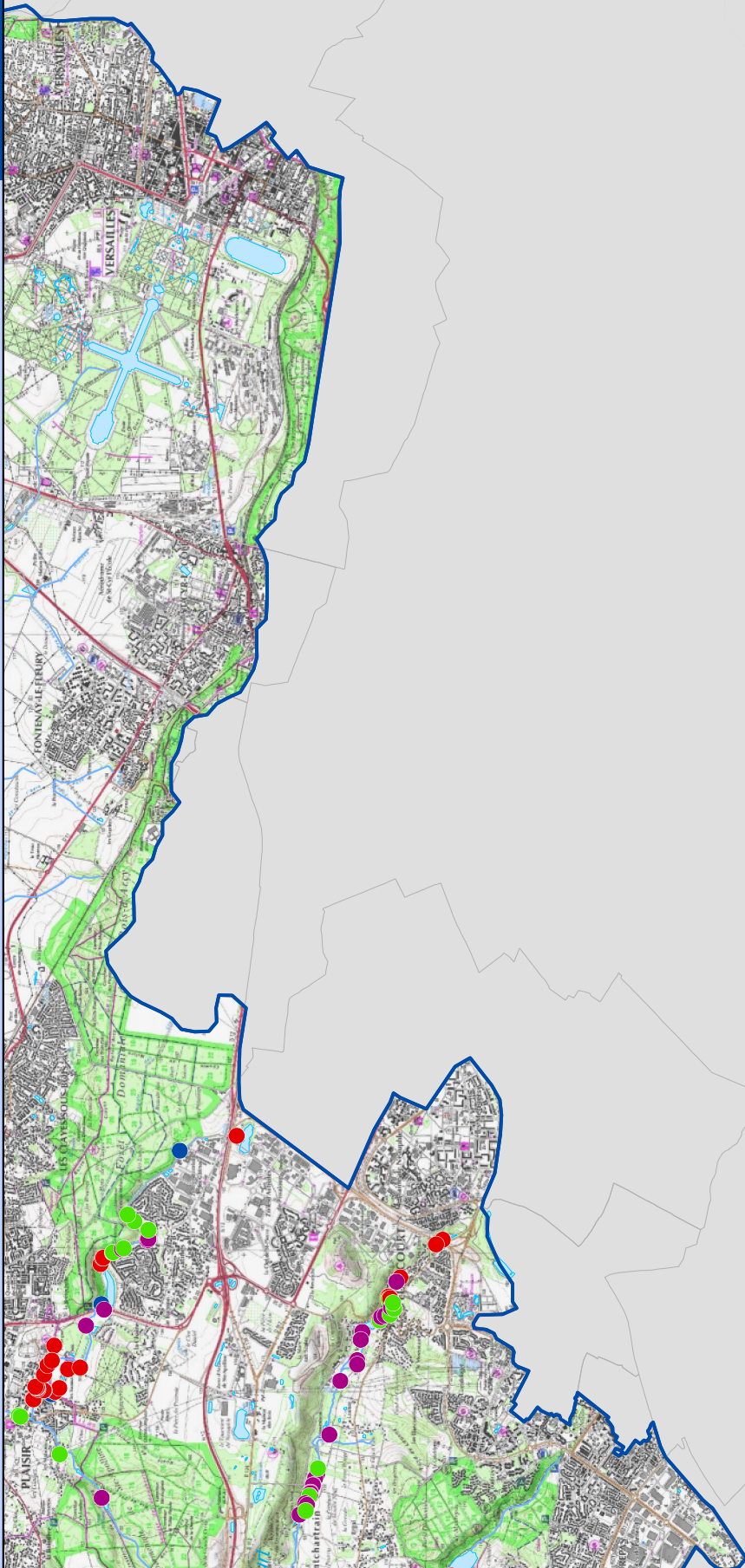
Franchissabilité par les poissons et les anguilles - évaluation sommaire (recensement partiel des ouvrages COBAHMA en 2010, par des visites sur le terrain ou par bibliographie)

- Obstacle infranchissable
 - Obstacle franchissable par les anguilles uniquement
 - Obstacle franchissable par les poissons uniquement hors anguilles
 - Obstacle franchissable par les poissons et les anguilles
- Cours d'eau classés (arrêté du 4 décembre 2012)**

■ Liste 1

■ Liste 2

■ Liste 2 à terme

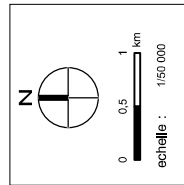


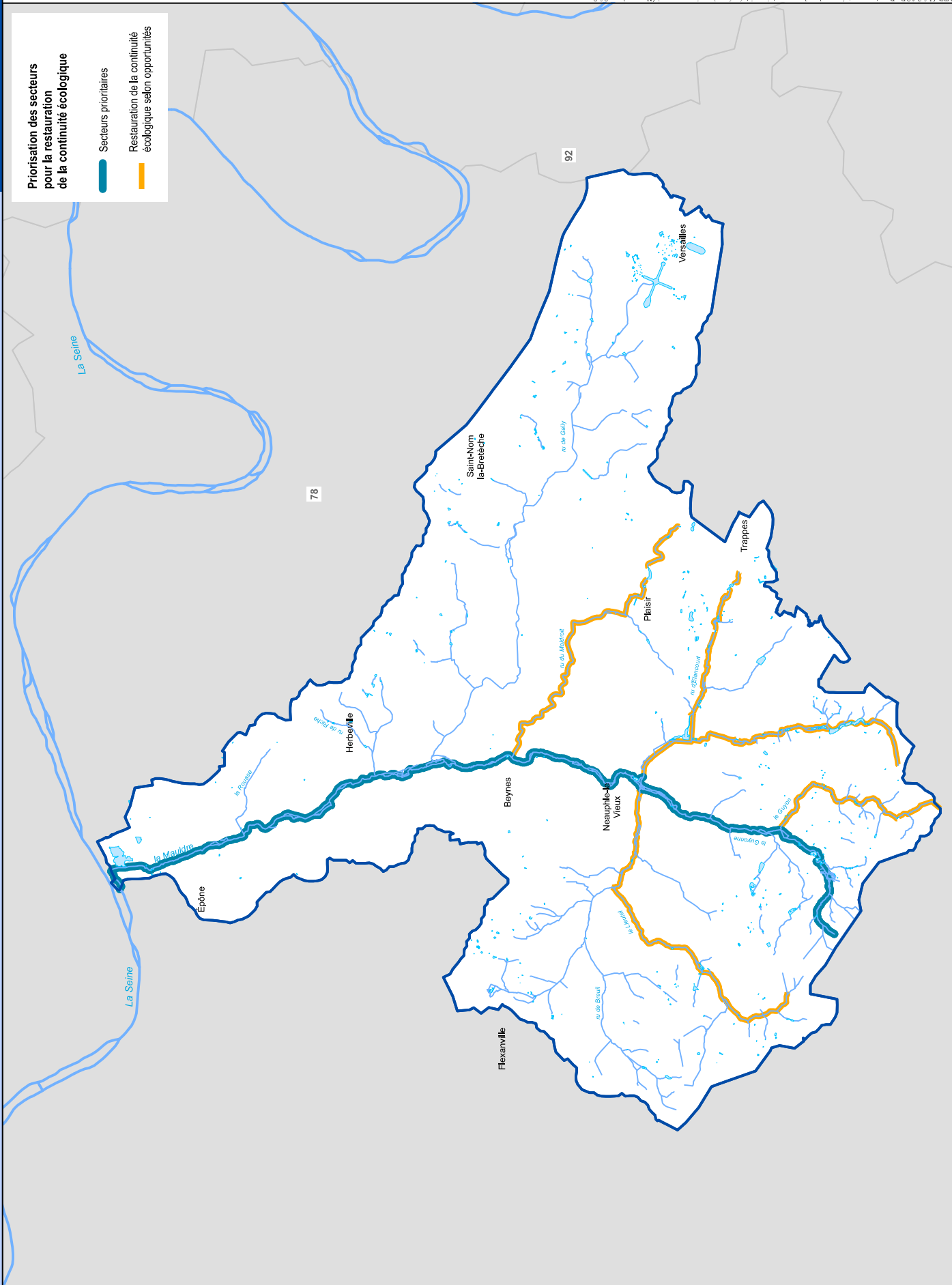
Dalle 5

Périmètre de référence :



sources, références :
IGN / BD Topo
COBAHMA
DRIEE / DDT





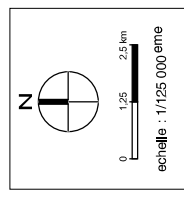
Priorisation des secteurs pour la restauration de la continuité écologique

- Secteurs prioritaires
- Restauration de la continuité écologique selon opportunités

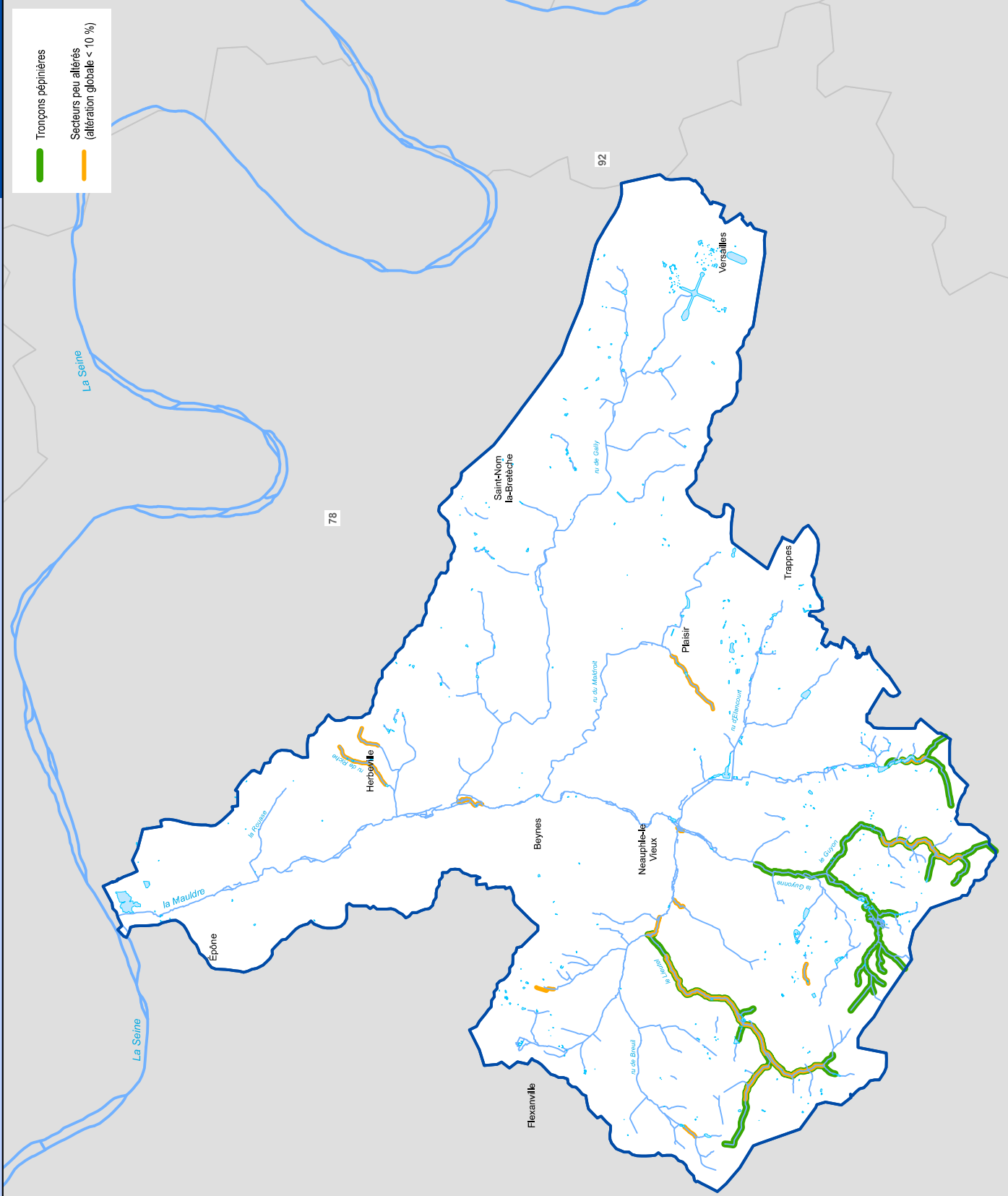
Périmètres de référence :

- SAGE Mauldre
- Départements 78

sources références :
IGN BDTopo
COBAHMA



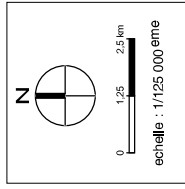
MFR/1142B_Restauration de la continuité écologique.mxd/Novembre12



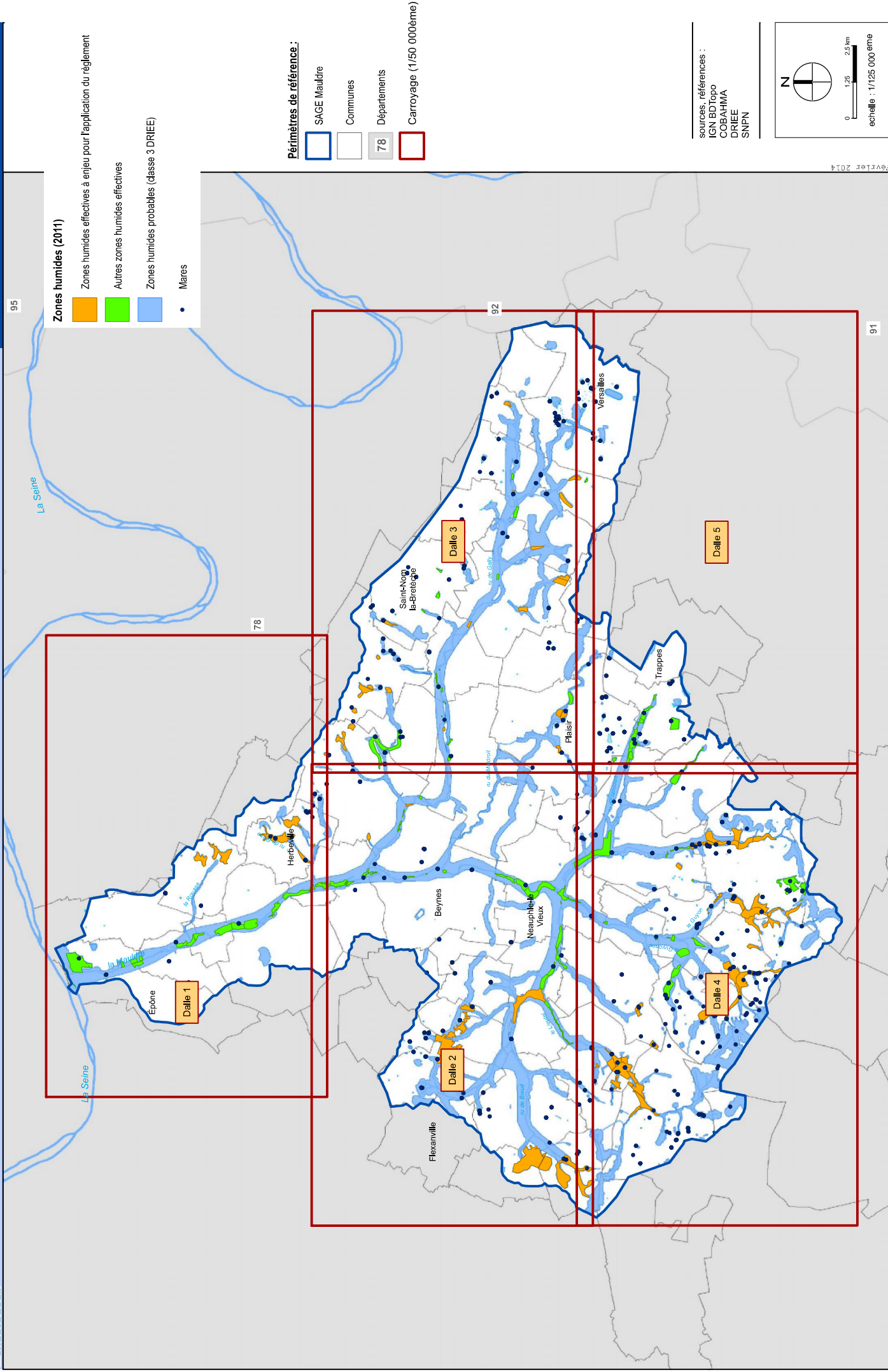
Périmètres de référence :

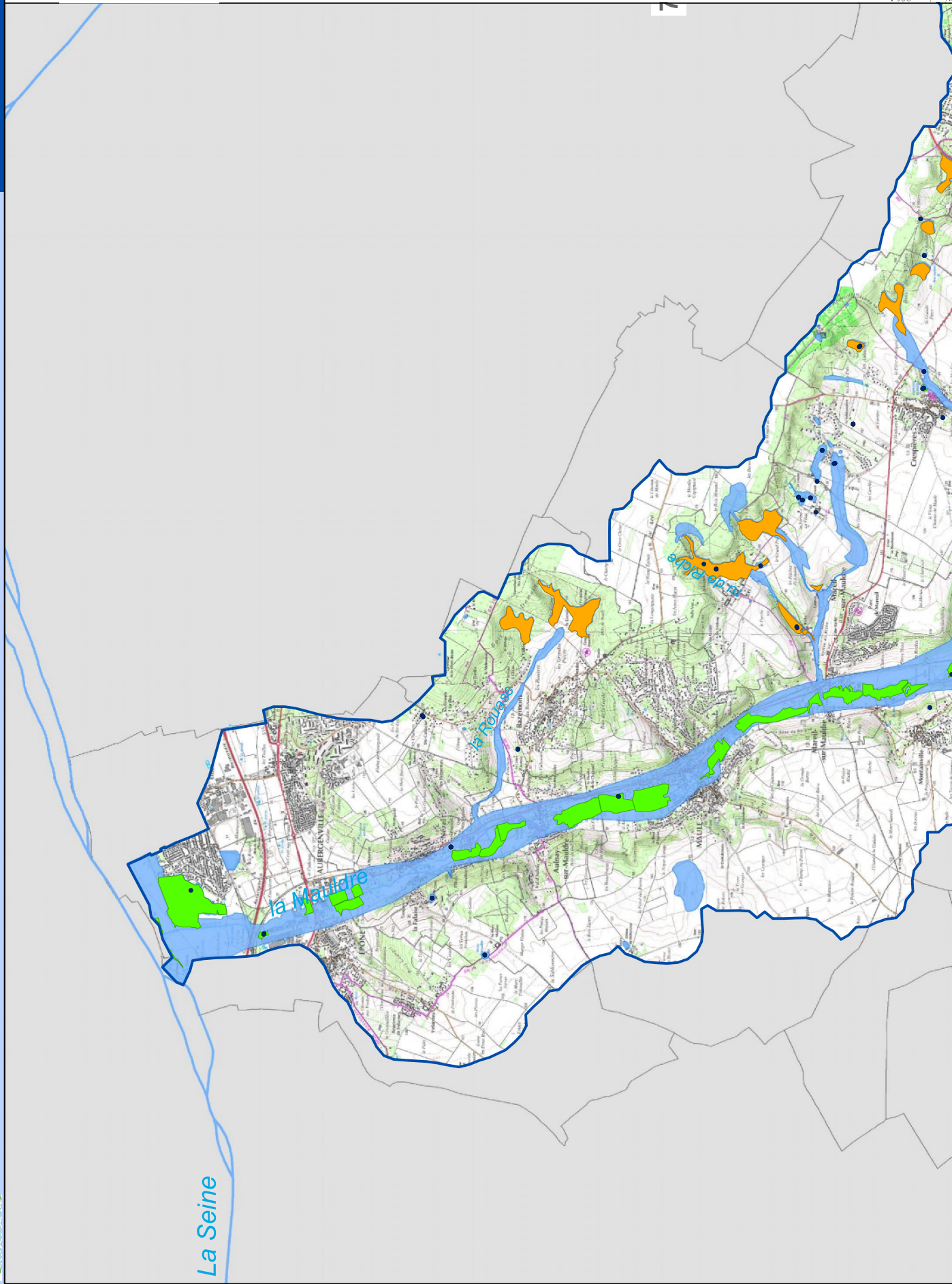
- SAGE Mauldre
- 78 Départements

sources, références :
IGN BDTopo
COBAHMA



MFR/1142B_Tronçons pépinières et secteurs peu altérés.mxd/Novembre2012





• Mares

Zones humides (2011)

- Zones humides effectives à enjeu pour l'application du règlement
- Autres zones humides effectives
- Zones humides probables (classe 3 DRIEE)

Dalle 1

Périmètres de référence :

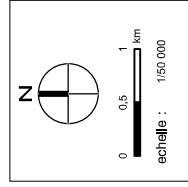
- SAGE Mauldre
- Communes
- 78 Départements

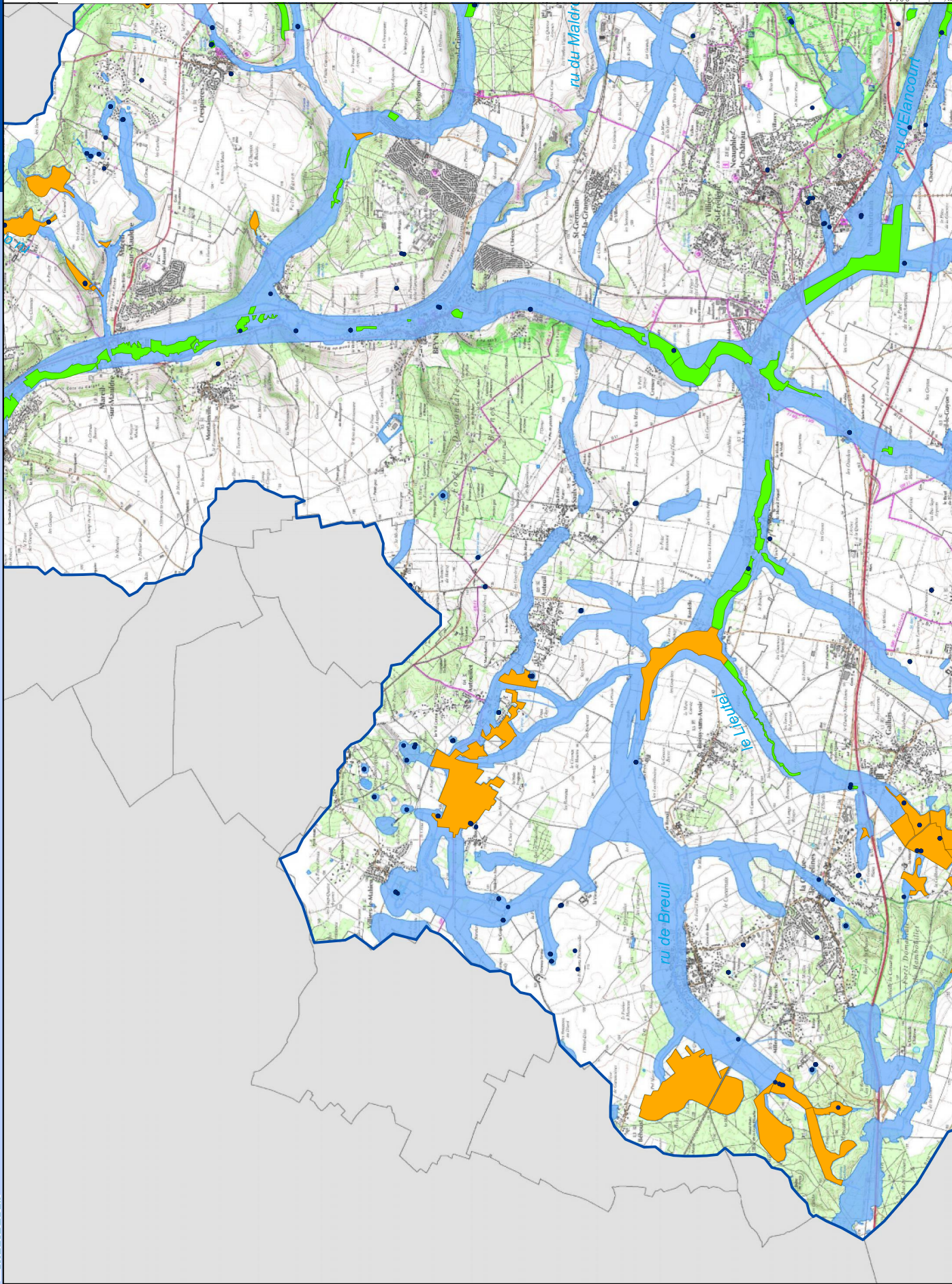
Les zones humides effectives et effectives à enjeu sont issues d'un travail de terrain basé sur l'identification de la végétation hygrophile de zones prélocalisées par recoupement entre des données bibliographiques, les données et la toponymie de l'IGN, les vues aériennes, des cartographies existantes, en particulier celles des zones à dominante humide de l'AESN et les enveloppes d'alerte des zones humides établies par la DRIEE.

La délimitation est indicative et ne doit pas être exploitée à l'échelle de la parcelle.

sources, références :

- IGN BD Topo
- COBAHMA
- DRIEE
- SNPN





• Mares

Zones humides (2011)

- Zones humides effectives à enjeu pour l'application du règlement
- Autres zones humides effectives
- Zones humides probables (classe 3 DRIEE)

Dalle 2

Périmètres de référence :

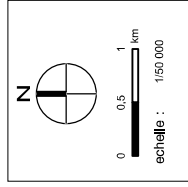
- SAGE Mauldre
- Communes
- 78 Départements

Les zones humides effectives et effectives à enjeu sont issues d'un travail de terrain basé sur l'identification de la végétation hygrophile de zones prélocalisées par recoupement entre des données bibliographiques, les données et la toponymie de l'IGN, les vues aériennes, des cartographies existantes, en particulier celles des zones à dominante humide de l'FAESN et les enveloppes d'alerte des zones humides établies par la DRIEE.

La délimitation est indicative et ne doit pas être exploitée à l'échelle de la parcelle.

sources, références :

- IGN BD Topo
- COBAHMA
- DRIEE
- SNPN



- Mares
- Zones humides (2011)**
- Zones humides effectives à enjeu pour l'application du règlement
- Autres zones humides effectives
- Zones humides probables (classe 3 DRIEE)

Dalle 3

Périmètres de référence :

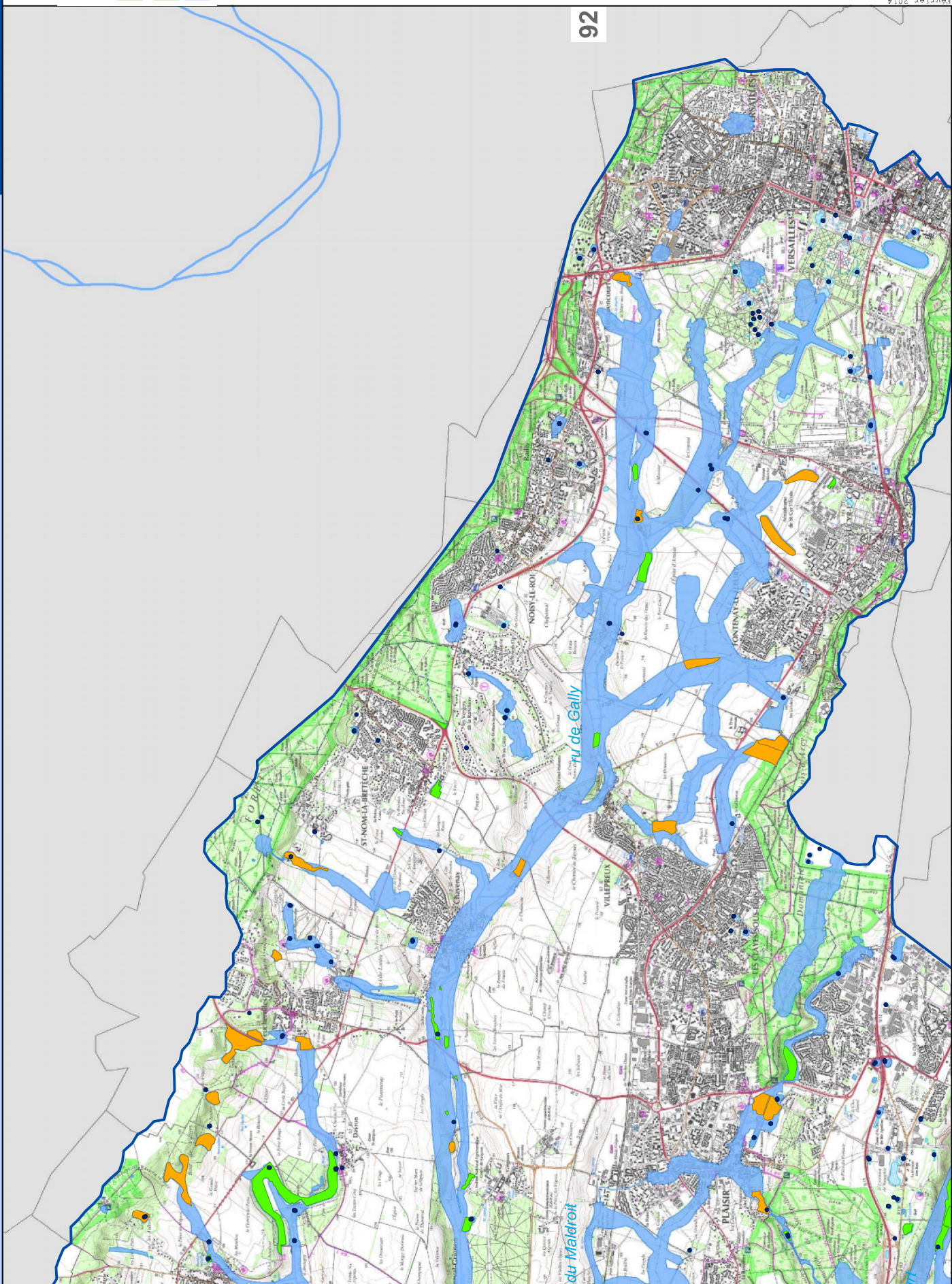
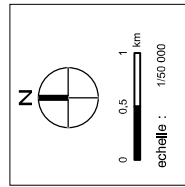
- SAGE Mauldre
- Communes
- 78 Départements

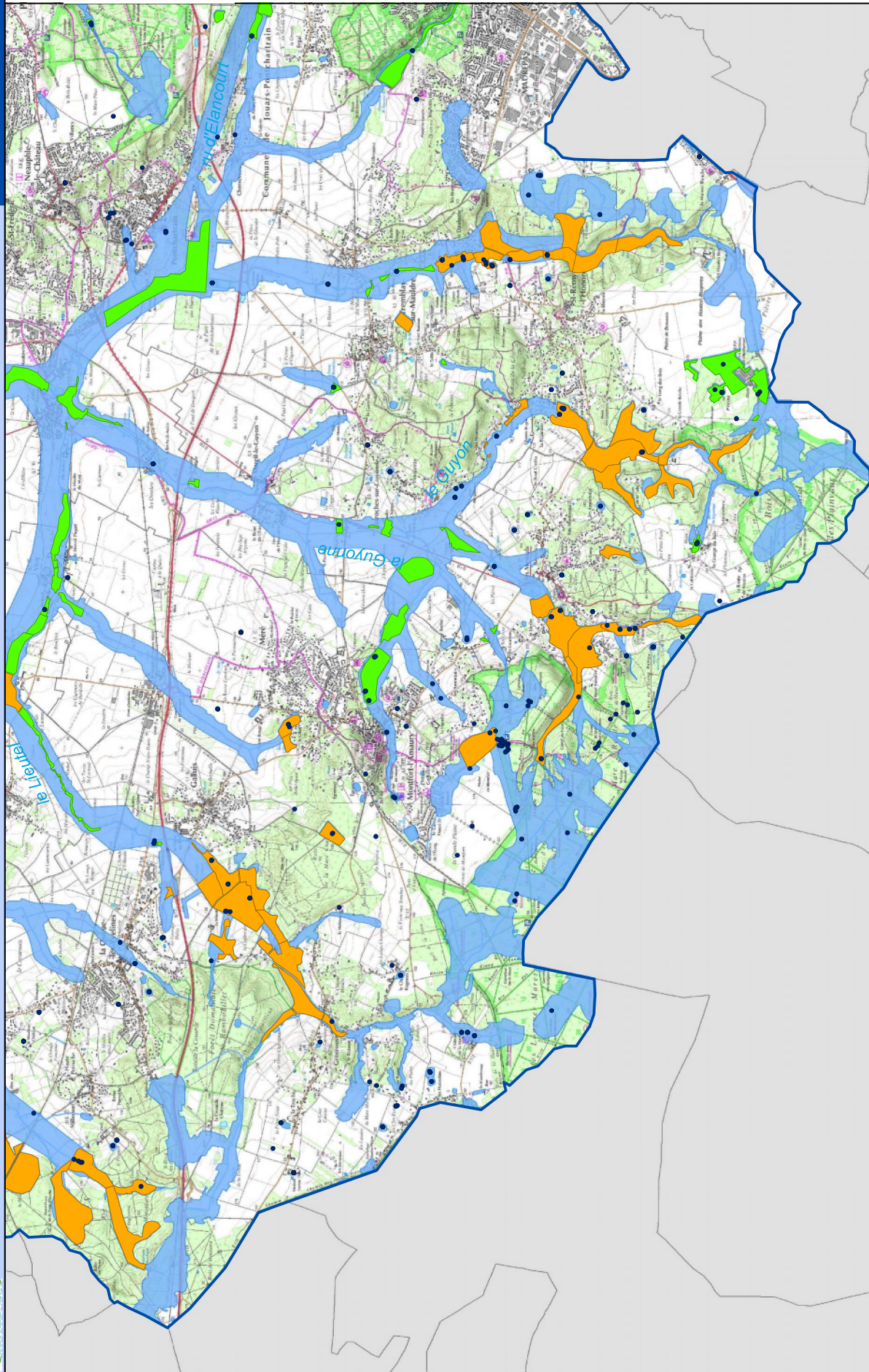
Les zones humides effectives et effectives à enjeu sont issues d'un travail de terrain basé sur l'identification de la végétation hygrophile de zones prélocalisées par recoupement entre des données bibliographiques, les données et la toponymie de l'IGN, les vues aériennes, des cartographies existantes, en particulier celles des zones à dominante humide de l'AESN et les enveloppes d'alerte des zones humides établies par la DRIEE.

La délimitation est indicative et ne doit pas être exploitée à l'échelle de la parcelle.

sources, références :

- IGN BD Topo
- COBAHMA
- DRIEE
- SNPN





- Mares
- Zones humides (2011)**
- Zones humides effectives à enjeu pour l'application du règlement
- Autres zones humides effectives
- Zones humides probables (classe 3 DRIEE)

Dalle 4

Périmètres de référence :

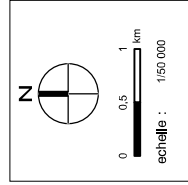
- SAGE Mauldre
- Communes
- 78 Départements

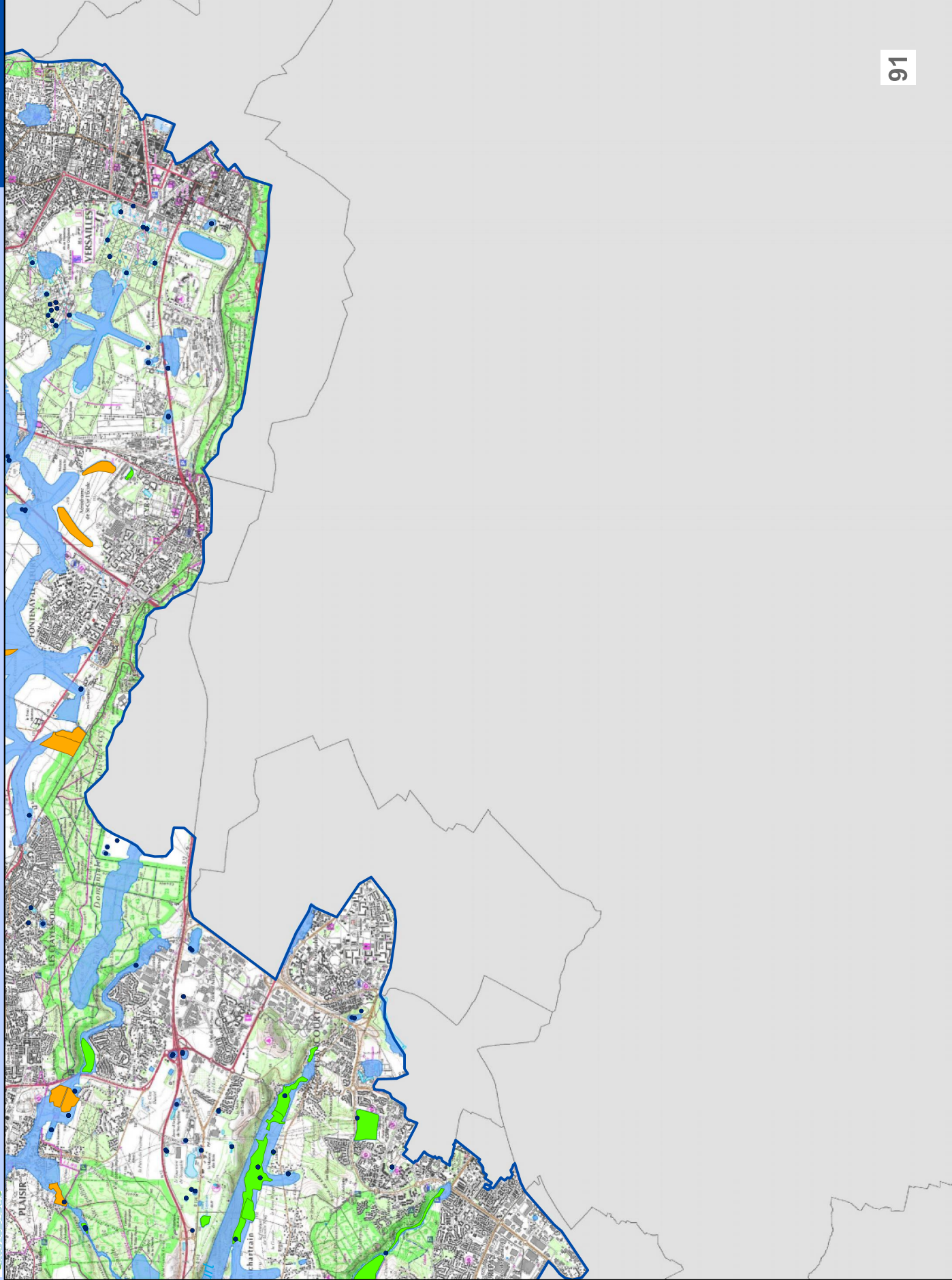
Les zones humides effectives et effectives à enjeu sont issues d'un travail de terrain basé sur l'identification de la végétation hygrophile de zones prélocalisées par recoupement entre des données bibliographiques, les données et la toponymie de l'IGN, les vues aériennes, des cartographies existantes, en particulier celles des zones à dominante humide de l'AESN et les enveloppes d'alerte des zones humides établies par la DRIEE.

La délimitation est indicative et ne doit pas être exploitée à l'échelle de la parcelle.

sources, références :

- IGN BDTopo
- COBAHMA
- DRIEE
- SNPN





- Mares
- Zones humides (2011)**
- Zones humides effectives à enjeu pour l'application du règlement
- Autres zones humides effectives
- Zones humides probables (classe 3 DRIEE)

Dalle 5

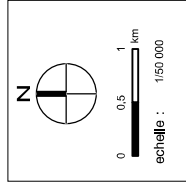
Périmètres de référence :

- SAGE Mauldre
- Communes
- 78 Départements

Les zones humides effectives et effectives à enjeu sont issues d'un travail de terrain basé sur l'identification de la végétation hygrophile de zones prélocalisées par recoupement entre des données bibliographiques, les données et la toponymie de l'IGN, les vues aériennes, des cartographies existantes, en particulier celles des zones à dominante humide de l'AESN et les enveloppes d'alerte des zones humides établies par la DRIEE.

La délimitation est indicative et ne doit pas être exploitée à l'échelle de la parcelle.

sources, références :
 IGN BDTopo
 COBAHMA
 DRIEE
 SNPN



Les zones humides effectives et effectives à enjeu sont issues d'un travail de terrain basé sur l'identification de la végétation hygrophile de zones prélocalisées par recensement entre des données bibliographiques, les données et la toponymie de l'IGN, les vues aériennes, des cartographies existantes, en particulier celles des zones à dominante humide de l'AESN et les enveloppes d'alerte des zones humides établies par la DRIEE.

La délimitation est indicative et ne doit pas être exploitée à l'échelle de la parcelle.

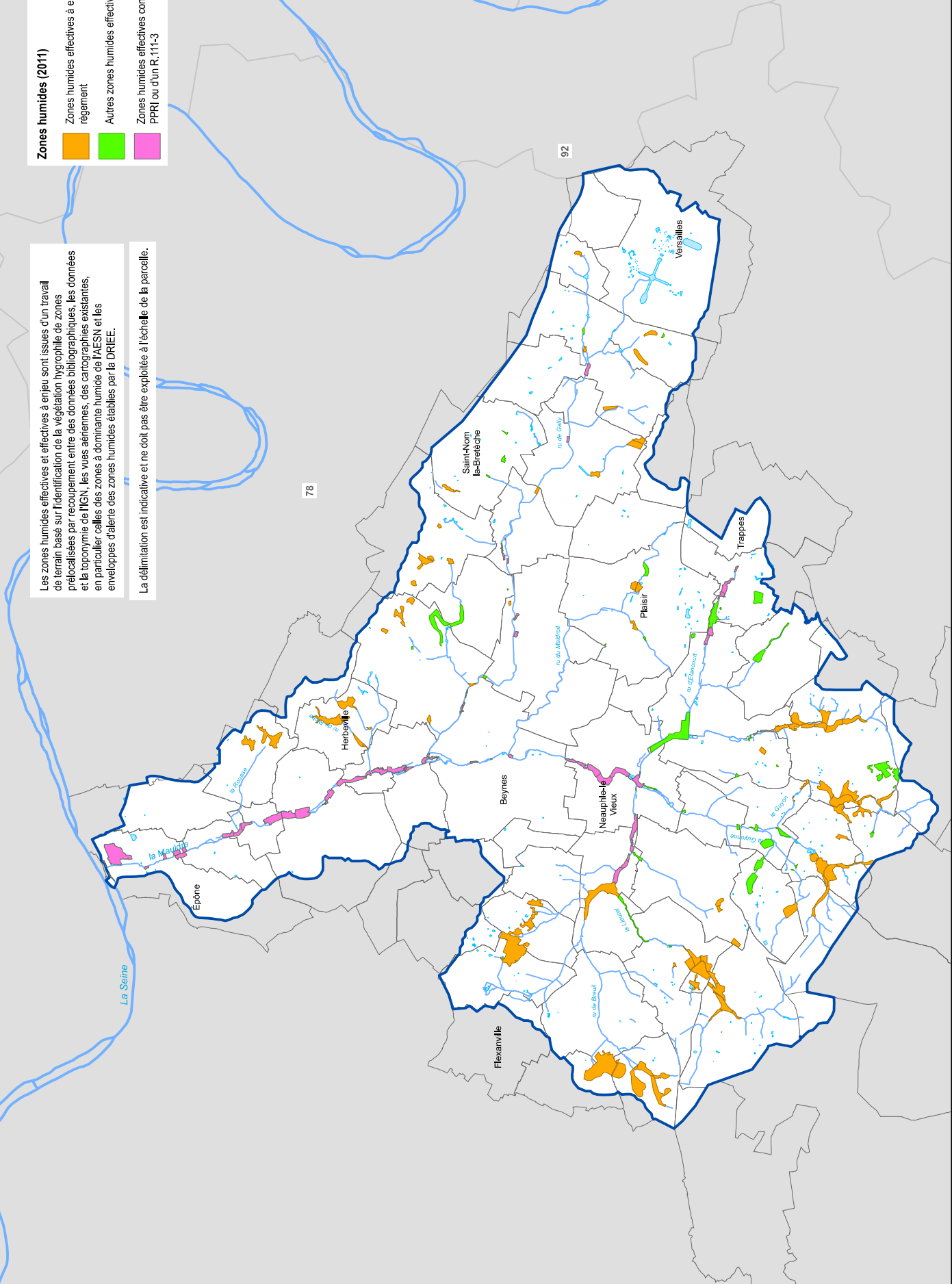
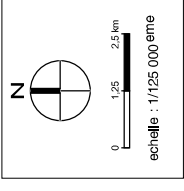
Zones humides (2011)

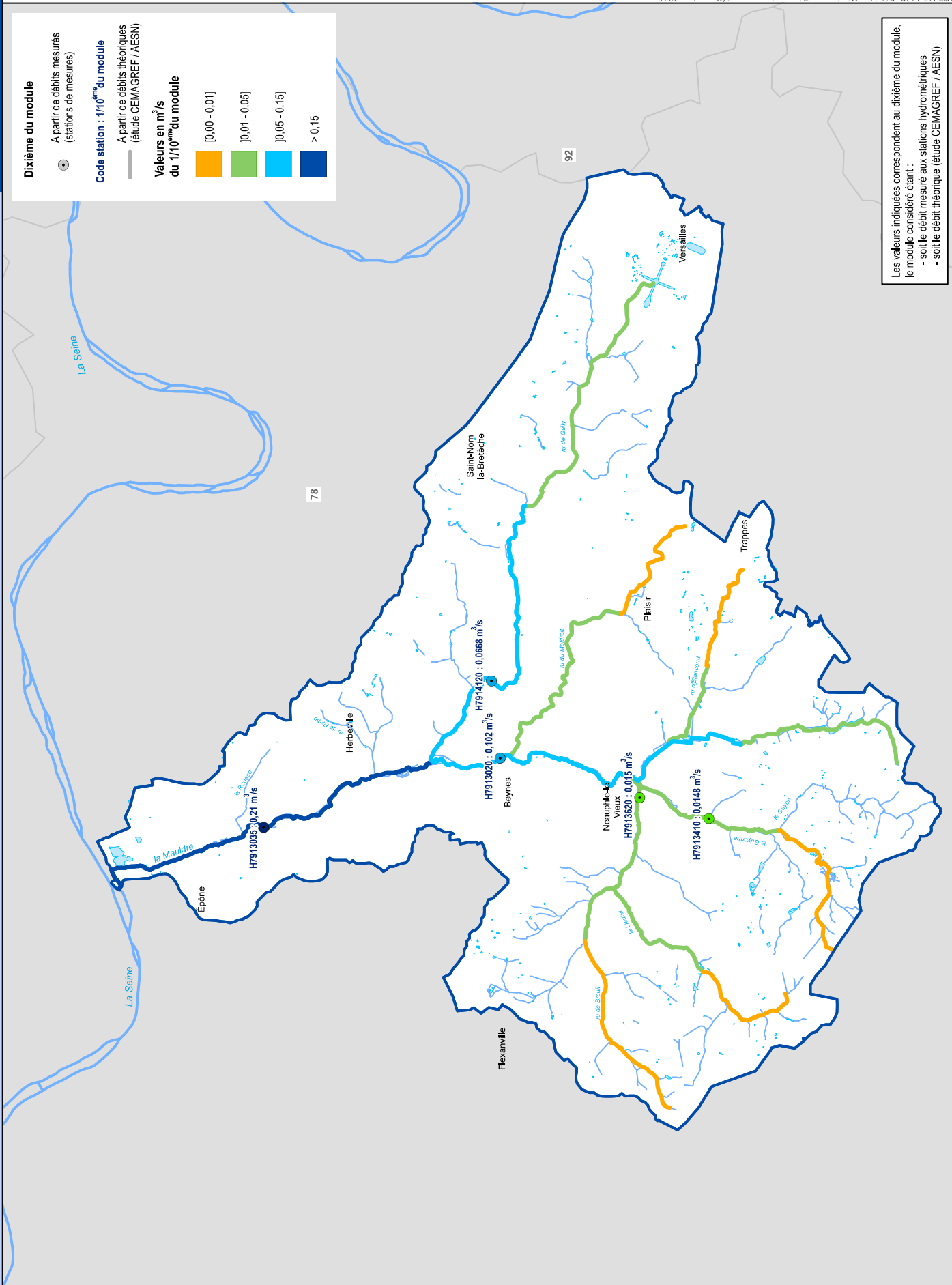
- Zones humides effectives à enjeu pour l'application du règlement
- Autres zones humides effectives
- Zones humides effectives concernées par l'emprise d'un PPRI ou d'un R.111-3

Périmètres de référence :

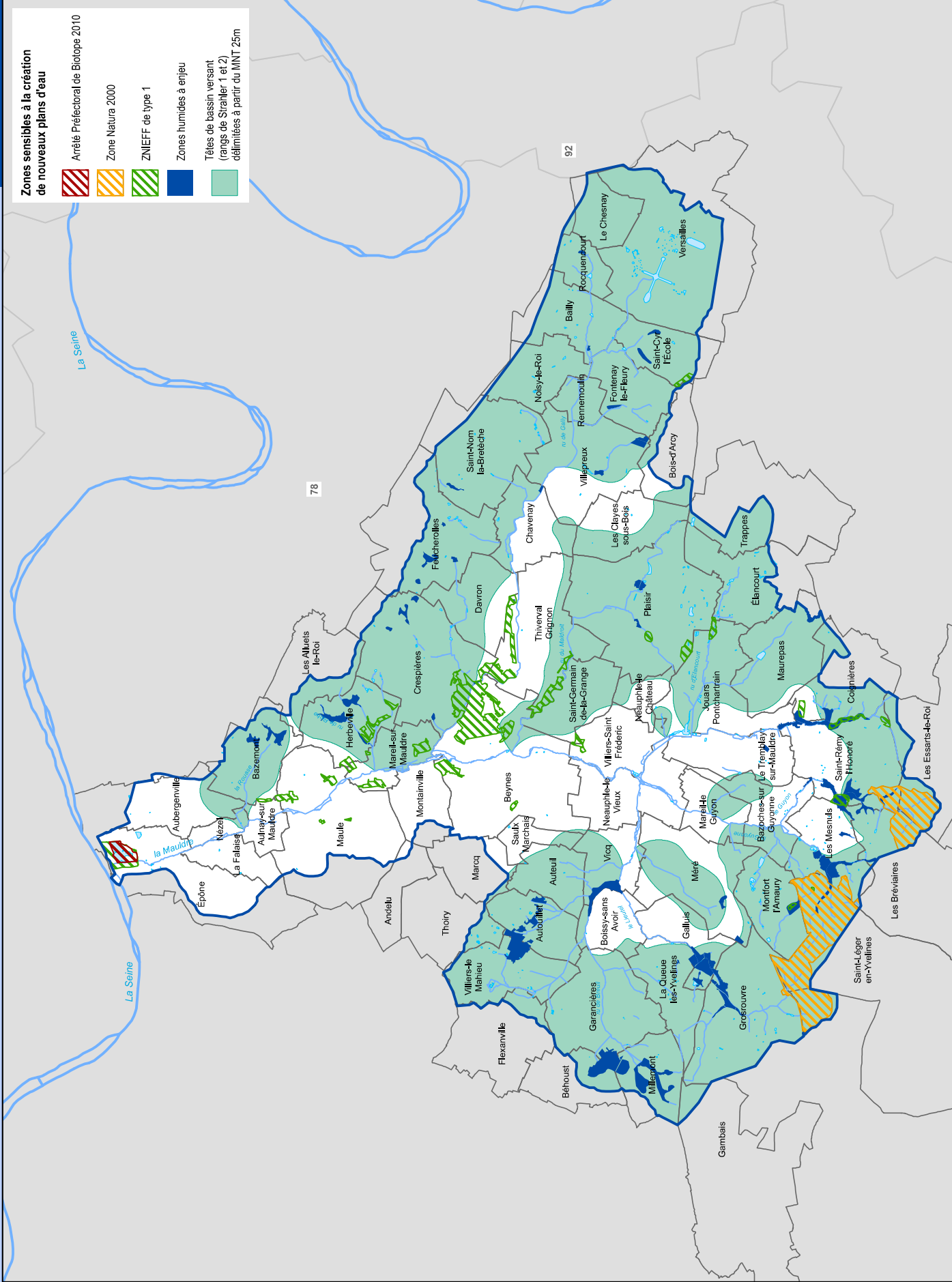
- SAGE Mauldre
- Communes
- Départements

sources, références :
IGN BD Topo
COBAHMA

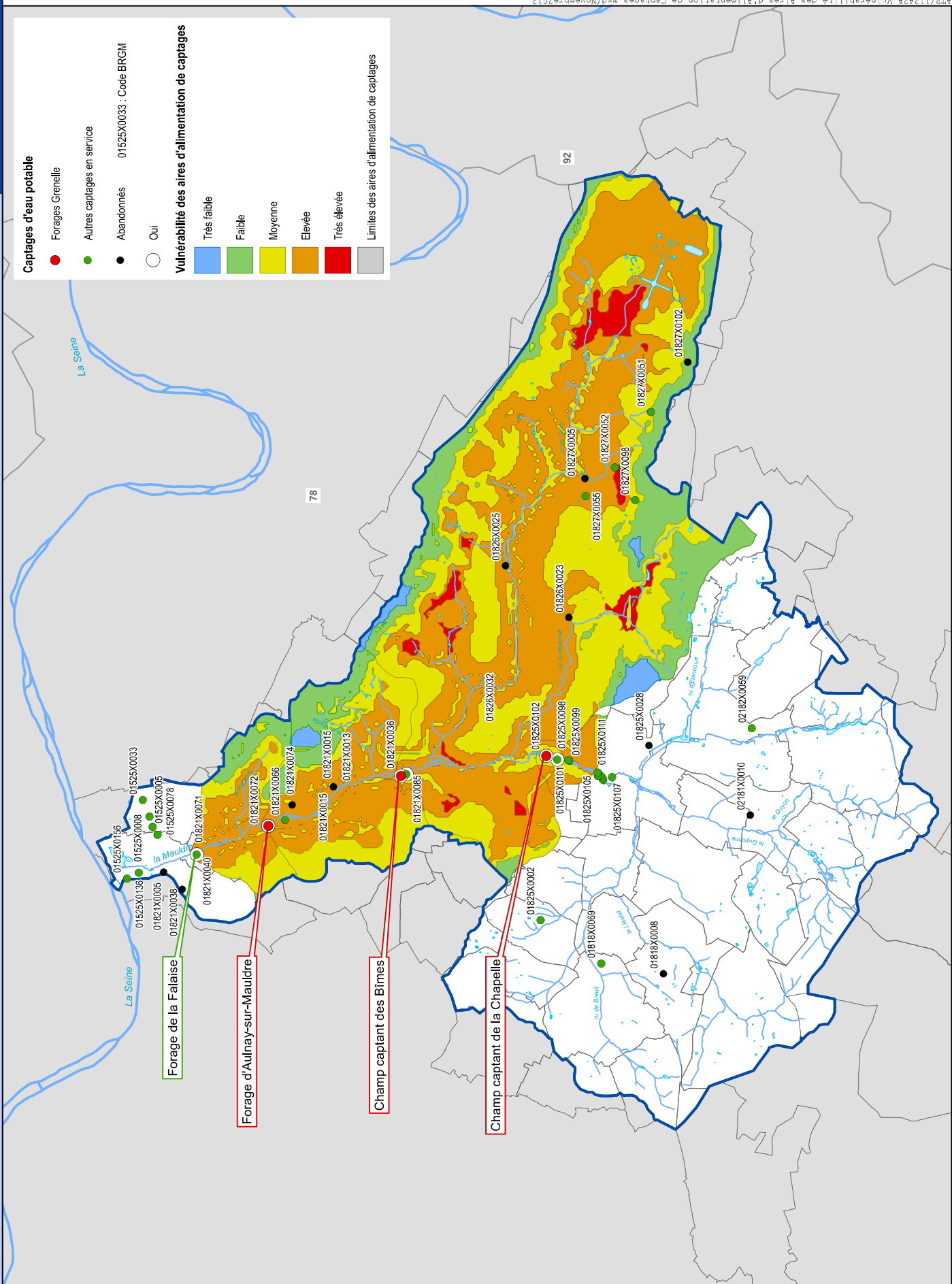




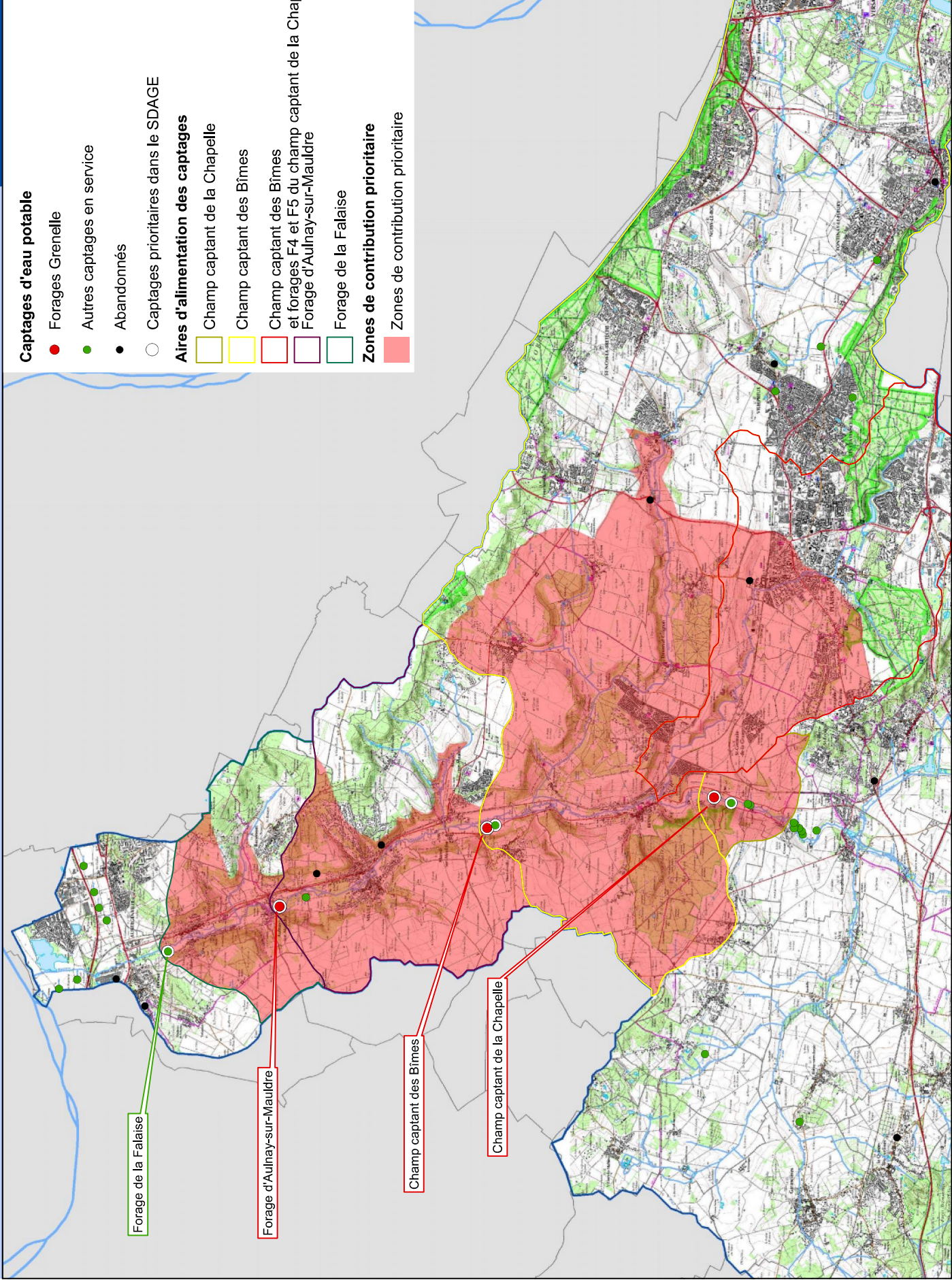
A79/11242B Débits Minimums B101913ues.mxd/Novembre2012



ATRS/11242B_Zones sensibles à la création de plans d'eau.mxd/Novembre2012



AFR/1142A_Vulnérabilité des Aires d'Alimentation de Captages.mxd/Novembre2012



Captages d'eau potable

- Forages Grenelle
- Autres captages en service
- Abandonnés
- Captages prioritaires dans le SDAGE

Aires d'alimentation des captages

- Champ captant de la Chapelle
- Champ captant des Bîmes
- Champ captant des Bîmes et forages F4 et F5 du champ captant de la Chapelle / SAUR
- Forage d'Aulnay-sur-Mauldre
- Forage de la Falaise

Zones de contribution prioritaire

- Zones de contribution prioritaire

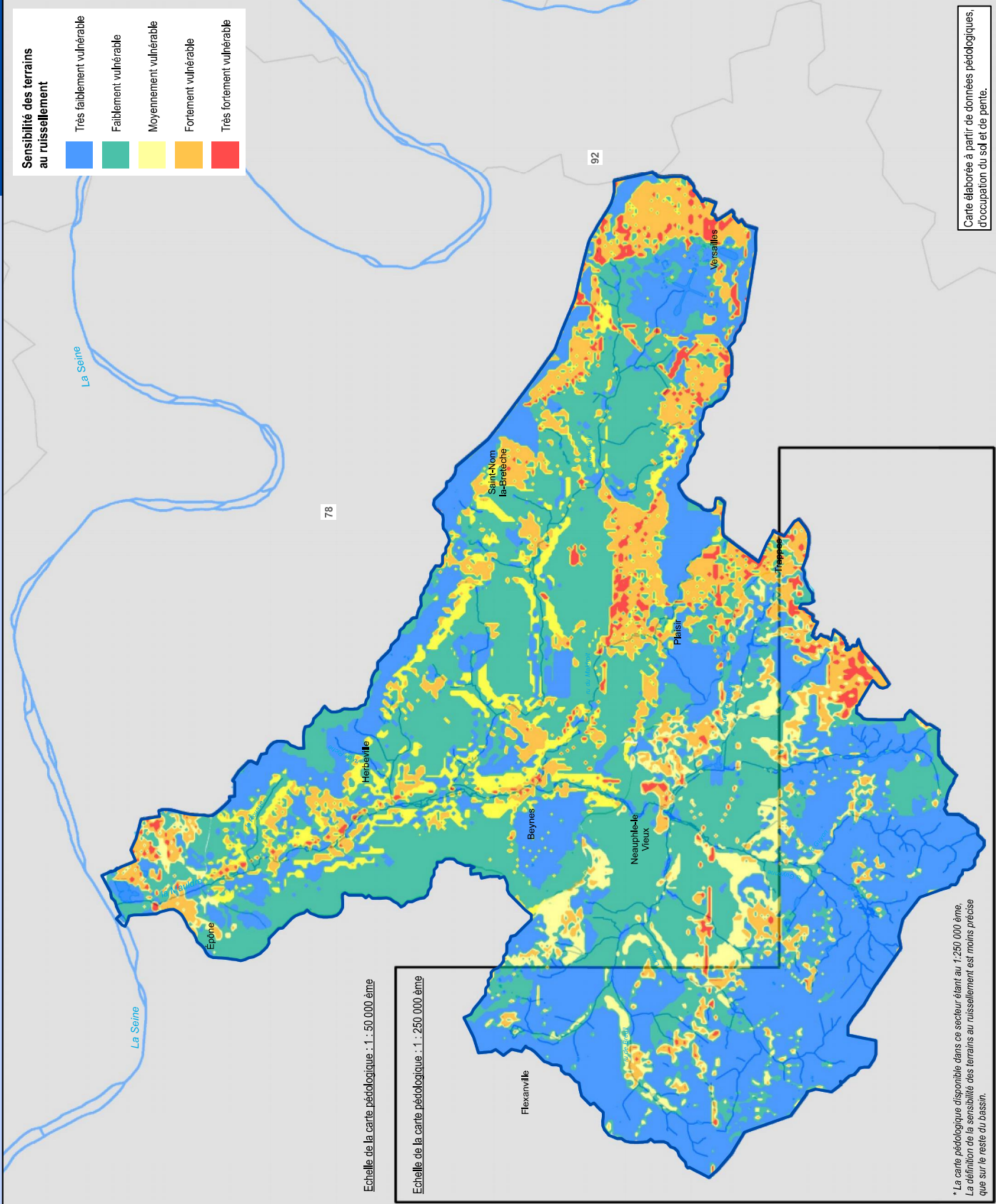
Périmètres de référence :

- SAGE Mauldre
- Communes

sources, références :
 IGN BD Topo
 SAFEGE INVIVO
 COBAHMA



Février 2014



Sensibilité des terrains au ruissellement

Très faiblement vulnérable	Très fortement vulnérable
Faiblement vulnérable	Fortement vulnérable
Moyennement vulnérable	Très fortement vulnérable
Fortement vulnérable	

Périmètres de référence :

- SAGE Mauldre
- 78 Départements

sources, références :

- IGN BD Topo
- COBAHMA
- INRA
- MOS

0 1,25 2,5 km
échelle : 1/125 000 ème

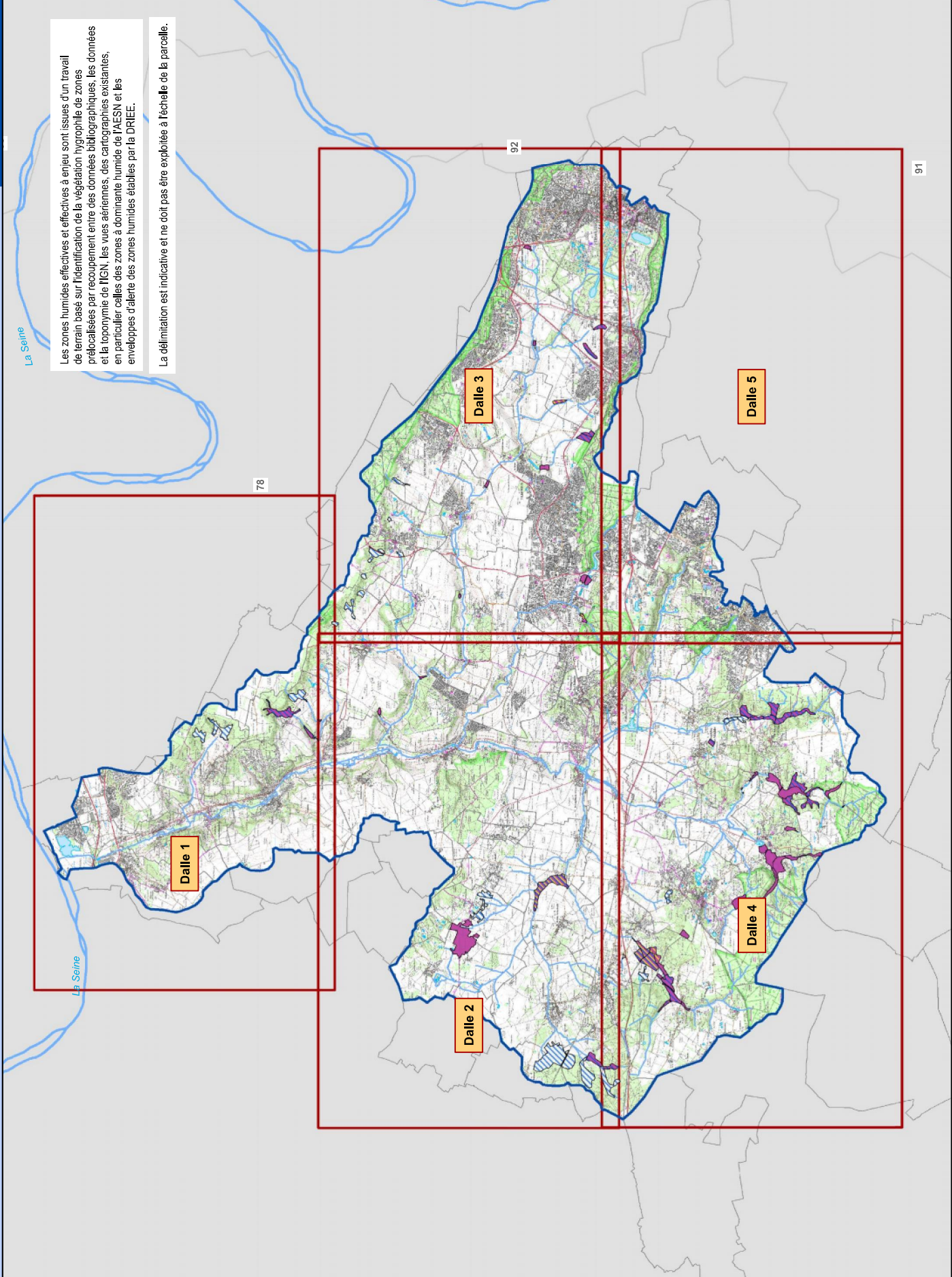
Echelle de la carte pédologique : 1 : 50 000 ème

Echelle de la carte pédologique : 1 : 250 000 ème

* La carte pédologique disponible dans ce secteur étant au 1:250 000 ème, la définition de la sensibilité des terrains au ruissellement est moins précise que sur le reste du bassin.

Carte élaborée à partir de données pédologiques, d'occupation du sol et de pente.

MFR11242B_Sensibilité des terrains au ruissellement.mxd/Novembre2012



La Seine

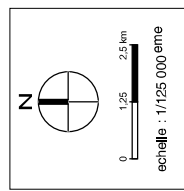
Les zones humides effectives et effectives à enjeu sont issues d'un travail de terrain basé sur l'identification de la végétation hygrophile de zones prélocalisées par recoupement entre des données bibliographiques, les données et la toponymie de l'IGN, les vues aériennes, des cartographies existantes, en particulier celles des zones à dominante humide de l'AESN et les enveloppes d'alerte des zones humides établies par la DRIEE.

La délimitation est indicative et ne doit pas être exploitée à l'échelle de la parcelle.

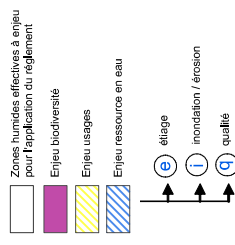
- Zones humides effectives à enjeu pour l'application du règlement
- Enjeu biodiversité / paysage
- Enjeu usages
- Enjeu ressource en eau

- Périmètres de référence :**
- SAGE Mauldre
 - 78 | Départements
 - Carroyage (1/50 000 ème)

sources, références :
IGN BD Topo
COBAHMA



Dalle 1



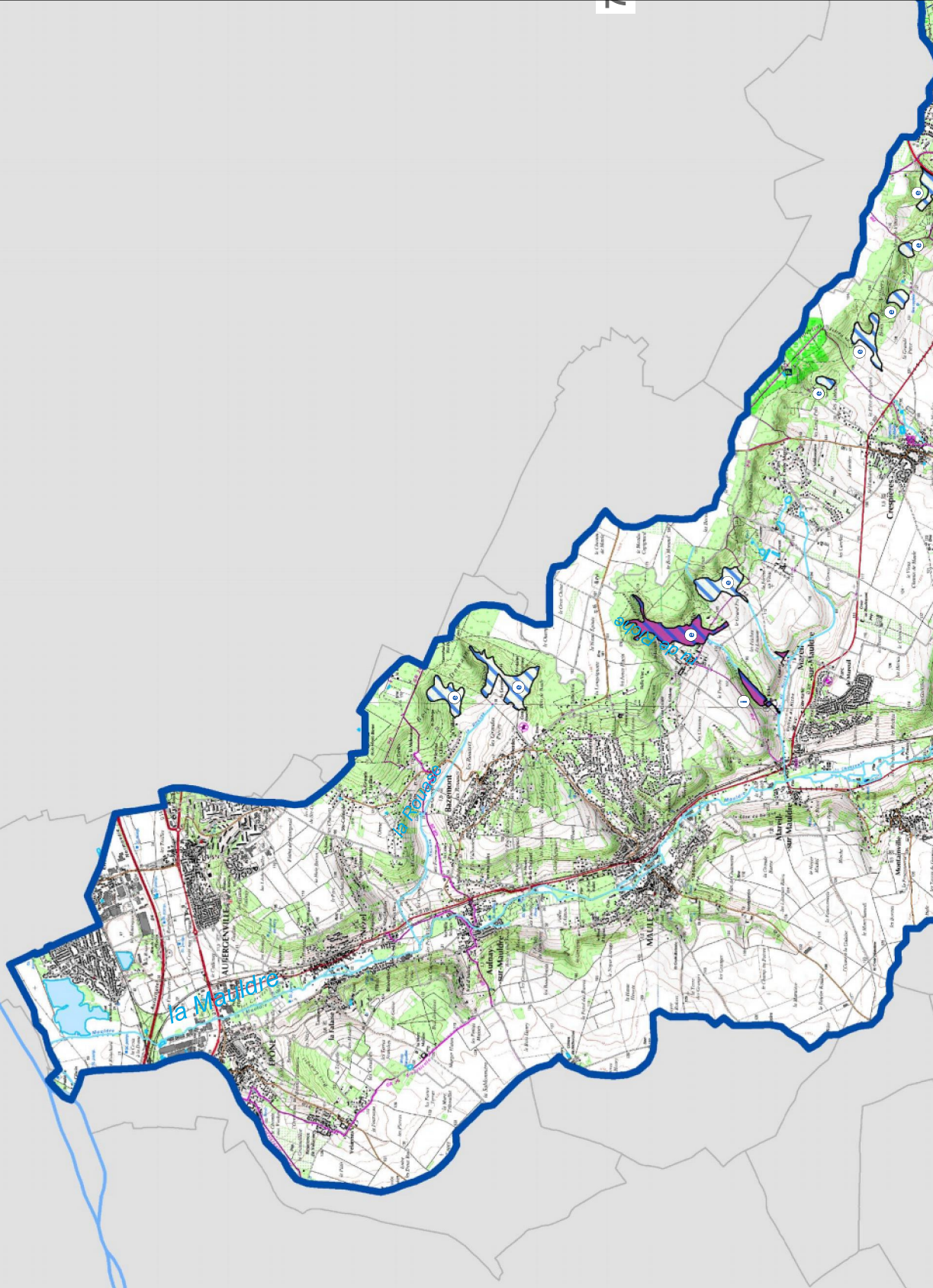
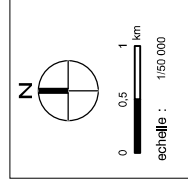
Périmètres de référence :



Les zones humides effectives et effectives à enjeu sont issues d'un travail de terrain basé sur l'identification de la végétation hygrophile de zones prélocalisées par recoupement entre des données bibliographiques, les données et la toponymie de l'IGN, les vues aériennes, des cartographies existantes, en particulier celles des zones à dominante humide de l'AESN et les enveloppes d'alerte des zones humides établies par la DRIEE.

La délimitation est indicative et ne doit pas être exploitée à l'échelle de la parcelle.

sources références :
IGN BD Topo
COBAHMA



Dalle 2

Zones humides effectives à enjeu pour l'application du règlement

- Enjeu biodiversité
- Enjeu usages
- Enjeu ressource en eau

délagé
 inondation / érosion
 qualité

Périmètres de référence :

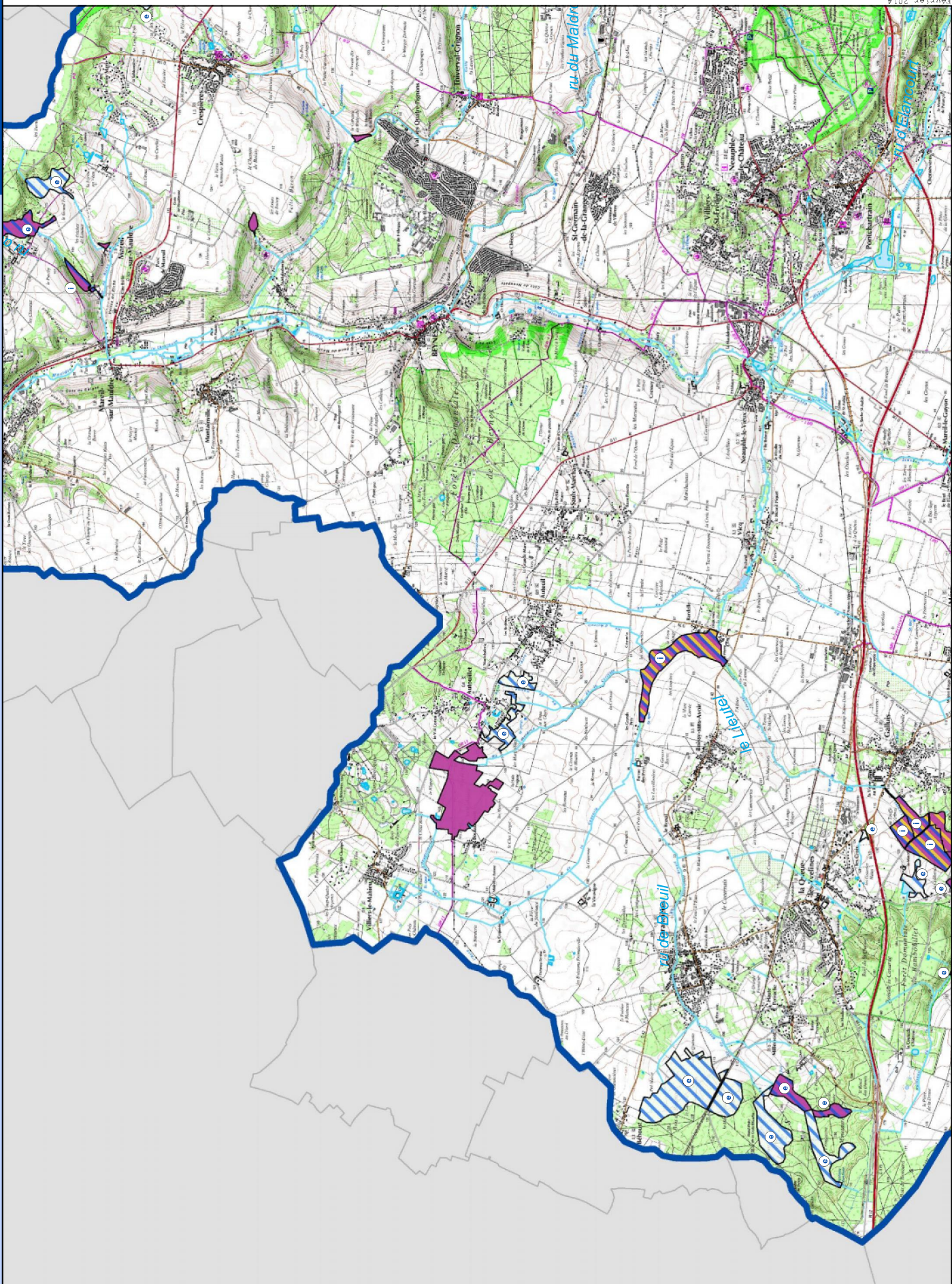
- SAGE Mauldre
- 78 Départements

Les zones humides effectives et effectives à enjeu sont issues d'un travail de terrain basé sur l'identification de la végétation hygrophile de zones préalablement recoupées entre des données bibliographiques, les données et la topographie de l'IGN, les vues aériennes, des cartographies existantes, en particulier celles des zones à dominante humide de l'AESN et les enveloppes d'alerte des zones humides établies par la DRIEE.

La délimitation est indicative et ne doit pas être exploitée à l'échelle de la parcelle.

sources, références :
IGN BD Topo
COBAHMA

0 0.5 1 km
échelle : 1:50 000



Dalle 3

Zones humides effectives à enjeu pour l'application du règlement

- Zones humides effectives à enjeu pour l'application du règlement
- Enjeu biodiversité
- Enjeu usages
- Enjeu ressource en eau

délagé
 inondation / érosion
 qualité

Périmètres de référence :

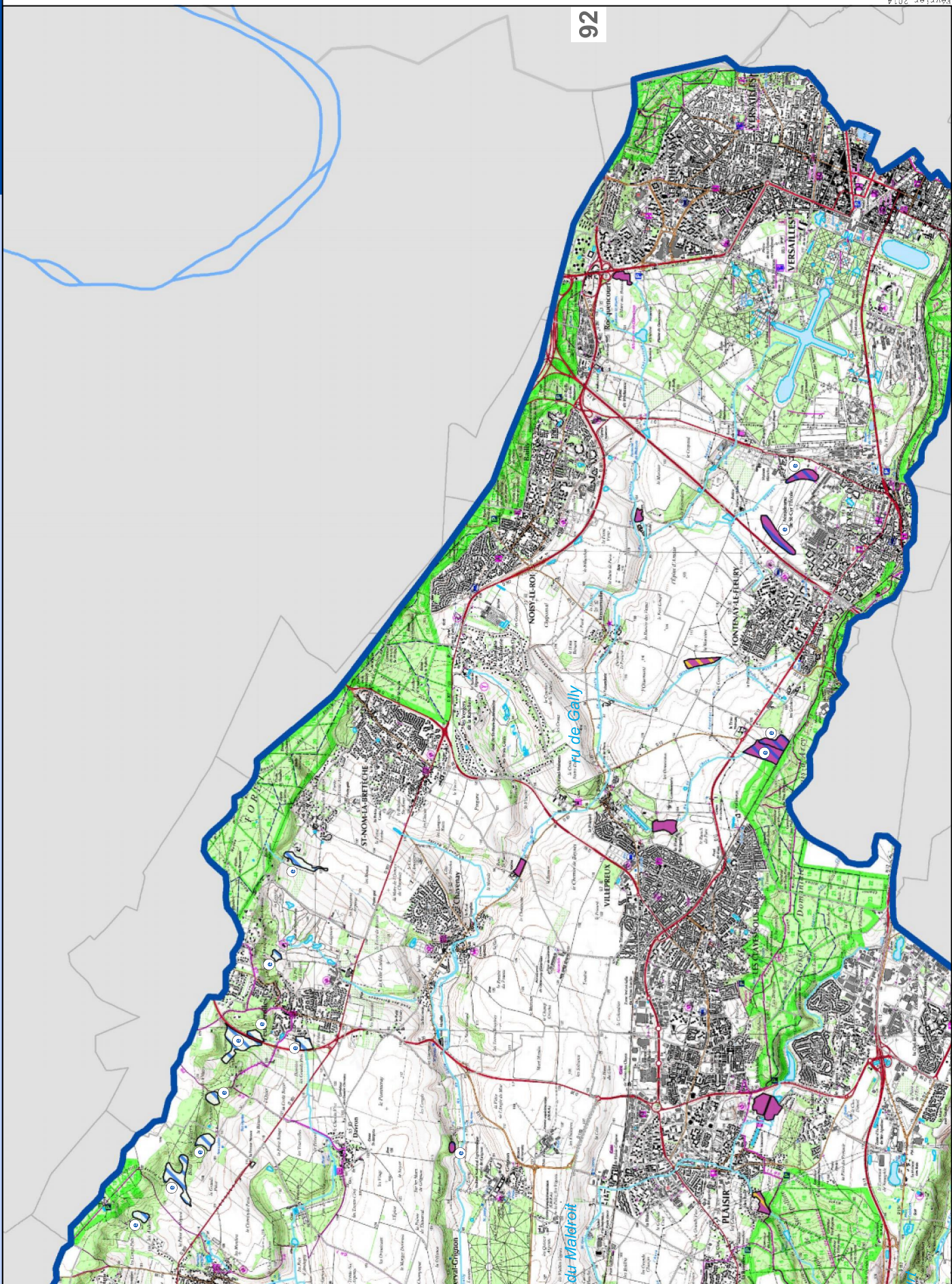
- SAGE Mauldre
- 78 Départements

Les zones humides effectives et effectives à enjeu sont issues d'un travail de terrain basé sur l'identification de la végétation hygrophile de zones prélocalisées par recoupement entre des données bibliographiques, les données et la toponymie de l'IGN, les vues aériennes, des cartographies existantes, en particulier celles des zones à dominante humide de l'AESN et les enveloppes d'aire de zones humides établies par la DRIEE.

La délimitation est indicative et ne doit pas être exploitée à l'échelle de la parcelle.

sources références :
IGN BD Topo
COBAHMA

0 0.5 1 km
échelle : 1/50 000



Dalle 4

- Zones humides effectives à enjeu pour l'application du règlement
- Enjeu biodiversité
- Enjeu usages
- Enjeu ressource en eau

- 6 délagé
- 1 inondation / érosion
- 4 qualité

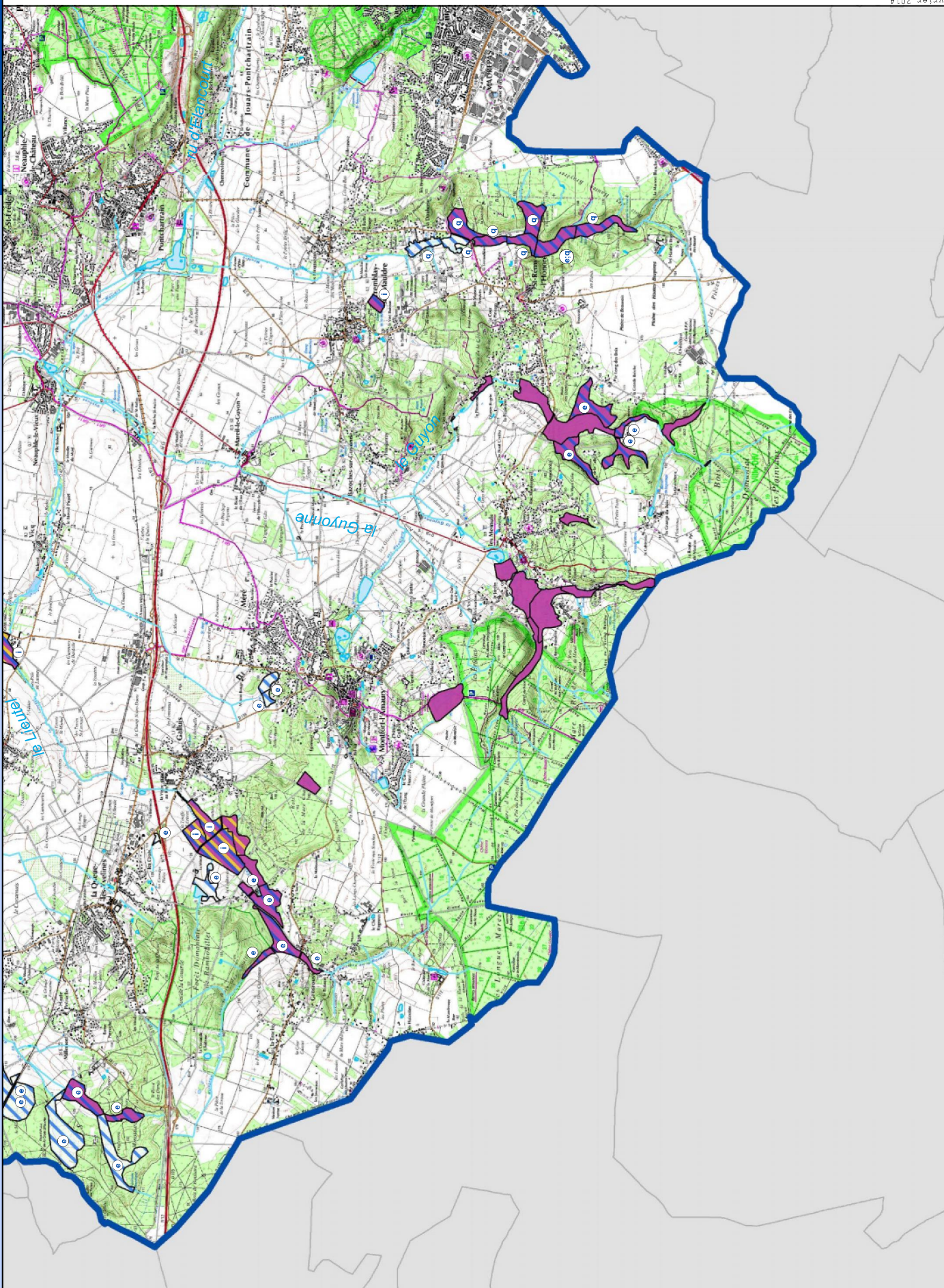
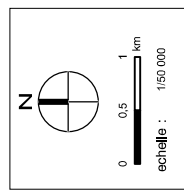
Périmètres de référence :

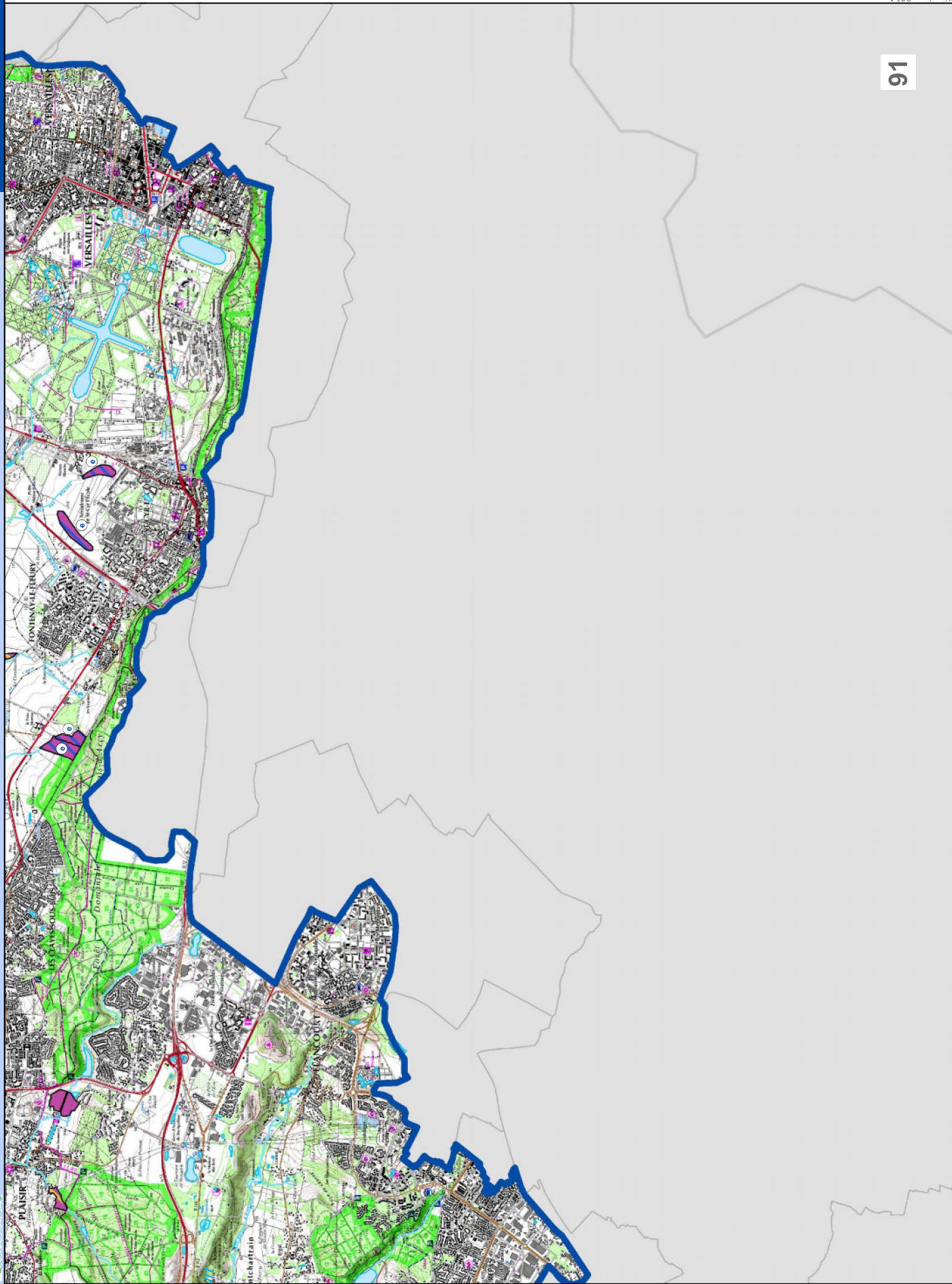
- SAGE Mauldre
- 78 Départements

Les zones humides effectives et effectives à enjeu sont issues d'un travail de terrain basé sur l'identification de la végétation hygrophile de zones prélocalisées par recoupement entre des données bibliographiques, les données et la toponymie de l'IGN, les vues aériennes, celles des zones à dominante humide de l'AESN et les enveloppes d'alerte des zones humides établies par la DRIEE.

La délimitation est indicative et ne doit pas être exploitée à l'échelle de la parcelle.

sources, références :
IGN BD Topo
COBAHMA





Dalle 5

- Zones humides effectives à enjeu pour l'application du règlement
 - Enjeu biodiversité
 - Enjeu usages
 - Enjeu ressource en eau
- éléage
 - inondation / érosion
 - qualité

Périmètres de référence :

- SAGE Mauldre
- Départements

Les zones humides effectives et effectives à enjeu sont issues d'un travail de terrain basé sur l'identification de la végétation hygrophile de zones prélocalisées par recoupement entre des données bibliographiques, les données et la toponymie de l'IGN, les vues aériennes, des cartographies existantes, en particulier celles des zones à dominante humide de l'AESN et les enveloppes d'alerte des zones humides établies par la DRIEE.

La délimitation est indicative et ne doit pas être exploitée à l'échelle de la parcelle.

sources, références :
IGN BD Topo
COBAHMA

